

**LE SPORT**

**Renaissance de Ron Hextall**

À 28 ans et à sa septième saison dans la Ligue nationale, Ron Hextall repart presque à neuf avec une nouvelle équipe dans un environnement culturel nouveau. Il se dit désireux pour la première fois depuis deux ou trois ans. « J'avais besoin d'un changement de décor. Après la transaction de juin dernier, j'ai vite constaté que les Nordiques tenaient à moi. Un sentiment que je n'avais plus à Philadelphie. La journée de l'échange, j'étais loin d'être emballé par la perspective de jouer à Québec. Maintenant, je dois admettre que ce fut une bonne décision pour ma carrière. » **S-8 et S-9**



**TENDANCES**

**Les « jeunes vieux » créent des attentes**

Les clubs de l'âge d'or et les associations d'ainés ne seront plus jamais les mêmes. Pour eux, le « grand virage » est commencé. L'arrivée et les attentes d'une nouvelle génération d'ainés âgés de 50 à 60 ans ne leur donnent pas d'autre choix. Il leur faut changer de cap, s'adapter, répondre à de nouveaux besoins, modifier leur image et la rajeunir. **B-1 à B-6**

**LE RÉFÉRENDUM**

**Bouchard contre Bouchard**

Tandis que Benoît Bouchard voit dans l'Accord de Charlottetown de nouvelles garanties pour les Québécois, son vis-à-vis, Lucien Bouchard soutient que la société distincte est une coquille vide. **A-9**

**LES ARTS**

**L'année du grand retour de Gilles Valiquette**

Gilles Valiquette était en ville, mercredi... une formidable occasion de lui poser quelques-unes des « colles » du concours écrit de « Tous pour un », qui portera sur les Beatles ces prochaines semaines ? **A-7**

**LE MONDE**

**La mer de Kara : un dépotier atomique**

Les Soviétiques ont fait de la mer de Kara, dans l'océan Arctique, le plus important dépotier atomique du monde, écrit aujourd'hui un hebdomadaire allemand. **A-6**

**L'ÉCONOMIE**

**Voyages spécialisés en agriculture avec Tourcar**

Le Groupe Tourcar a développé des créneaux précis pour ses agences de voyages spécialisés, notamment en agriculture avec Agri-Tour. **B-8**

**L'INDEX**

Annonces classées	B-9 à B-13
Arts	A-7, A-10 et B-15
Bandes dessinées	B-16
Décès	B-14
Économie	B-8
Editorial	A-8
En coulisses	A-7
Horoscope de la semaine	B-13
L'Audio-Vidéo	B-7
Le Monde	A-5 et A-6
Où aller à Québec	B-15
Tendances	B-1 à B-7

**TABLOÏD SPORT**

Ce soir à la télé	S-1 à S-14
Échecs / Scrabble	S-16
Feuilleton	S-15
Jeux du dimanche	S-15
Mots croisés / Mot mystère	S-14

**LA MÉTÉO**

**Aujourd'hui:** Ensoleillé avec passages nuageux. Températures fraîches. Max. : 4 ; min. : 1.



**Demain:** Nuageux. Possibilité d'une chute de neige. Max. : 5 ; min. : 2



**S-16**

## L'échec du « beau risque » ne dépend pas de Mulroney Bouchard blâme Bourassa

**BAIE-COMEAU** — Huit ans après le discours de Sept-Îles dont il avait été l'inspirateur, le chef du Bloc Québécois, Lucien Bouchard, constate que le virage au « beau risque » qui en avait résulté a finalement fait naufrage corps et biens sur les rives de Charlottetown et en impute le blâme à Robert Bourassa.

par ROGER BELLEFEUILLE  
LE SOLEIL

Il n'en tient pas rigueur au premier ministre Mulroney dont « l'histoire lui reconnaît le mérite et l'honneur » d'avoir tenté avec Meech de ramener le Québec dans le giron constitutionnel.

Encore moins à un René Lévesque qui aurait mobilisé le Québec en entier pour rejeter l'Entente.

« Il en veut pas non plus réellemment aux autres interlocuteurs autour de la table constitutionnelle, les premiers ministres des autres provinces,

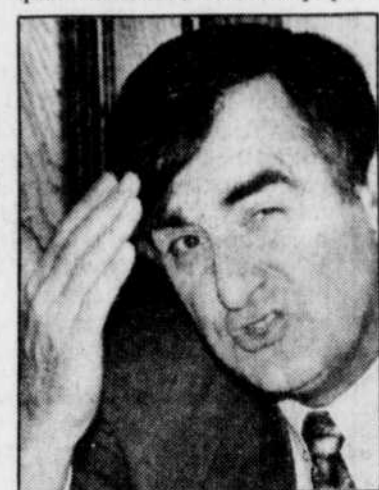
le premier ministre Mulroney et les leaders autochtones.

« Just watch me' (Regardez-moi bien aller), disait M. Bourassa avant d'aller négocier. (...) En 18 heures, il a perdu 18 sénateurs. Un sénateur à l'heure », a lancé M. Bouchard dans une de ses attaques en règle contre le premier ministre. « Vous vous dites peut-être que le Sénat, c'est une bande de potiches sur des fauteuils en velours rouge, mais vous avez tort », a-t-il dit, car le Sénat a maintenant augmenté ses pouvoirs.

« Si ces interlocuteurs ne nous ont pas respectés, c'est que nous leur avons envoyé quelqu'un qui n'était probablement pas respectable ».

Ce qui lui valu une salve d'applaudissements des quelque 300 personnes présentes à un ralliement du NON, hier soir, dans la ville natale de Brian Mulroney.

Dans son discours d'une trentaine de minutes qui a pris à l'occasion des accents de campagne électorale, le nom de Jacques Parizeau, son coéquipier



Lucien BOUCHARD

et président provincial du comité pour le NON n'a pas été prononcé une seule fois.

Le seul véritable vilain dans ce Western référendaire est aux yeux du député d'Alma et président du Bloc Québécois nul autre que le premier ministre du Québec qui n'a même pas su conserver les cinq « petites » conditions de Meech.

La seule véritable fléchette que Lucien Bouchard a décoché à son ancien chef conservateur a trait à la déclaration de Brian Mulroney voulant que René Lévesque aurait avalisé l'Entente de Charlottetown.

Outre les sondages dont il ne veut présumer du maintien des tendances en faveur du NON jusqu'ici, M. Bouchard voit un autre signe d'un K.O. de Charlottetown le 26 octobre.

Le revers subi par le chef de l'Assemblée des premières nations, Ovide Mercredi, est selon lui le dernier clou dans le cercueil de cet accord.



**Rencontre de 5000 OUI stimulante pour Bourassa**

**Rémillard s'en prend à l'actualité**

**Mulroney maintient le cap**

**Textes et photos en pages A-3 et A-4**

### Un premier revers des Nordiques cette saison



Débordés une bonne partie de la soirée, jouant de façon indisciplinée dans leur territoire, les Nordiques ont subi hier, au Colisée de Québec, leur premier revers de la saison, une défaite de 6-5 aux mains des Blues de St. Louis.

Autres textes et photos en pages S-2 et S-3



6



5

## Inoffensifs, les tampons hygiéniques ?

**QUÉBEC** — Inoffensifs, les tampons hygiéniques ? Ils sont associés depuis plus d'une dizaine d'années au syndrome du choc toxique. Ils contiennent du magnésium, du bore, de l'aluminium, du cuivre, du titane, ainsi que de la cire, de l'acide, de l'alcool, de l'amine et, dans certains cas, des fragrances artificielles. La production et le blanchiment au chlore de la rayonne, avec laquelle ils sont fabriqués, entraîne l'émission de dioxines, un sous-produit très toxique.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE  
LE SOLEIL

Ces données proviennent d'une recherche supervisée par une étudiante en biochimie de l'Université d'Ottawa, Ann Montgomery. Elle s'est intéressée aux tampons et aux serviettes hygiéniques, plus précisément à leurs effets sur l'environnement et la santé. Pour mener à bien sa recherche, elle a passé en revue tout ce qui s'est écrit sur le sujet depuis une dizaine d'années, au Canada et aux États-Unis. Assistée de trois conseillers, elle a résumé et vulgarisé le tout et a accouché d'un rapport d'une quinzaine de pages.

**Syndrome du choc toxique**  
Le syndrome du choc toxique

(STC) est causé par une toxine (dechet d'un microbe) issue de quelques souches d'un microbe appelé staphylocoque doré. Voici ce que dit le rapport : « ... la souche particulière du staphylocoque doré d'où provient la toxine peut être présente quand une femme est menstruée. (...) la production de toxines est stimulée par la présence d'oxygène à l'intérieur du tampon. (...) »

Le mot « syndrome » fait référence à un groupe de symptômes. Pour obtenir le diagnostic de STC, la patiente doit donc avoir accumulé une série de symptômes : diarrhées, vomissements, nausées, démangeaisons, baisse de pression artérielle, maux de gorge. « Mais pour faire partie des statisti-

ques, note le rapport, il faut aussi peler des mains et des pieds, la fièvre doit atteindre 38,9°C, et il faut être en présence d'une dégénérescence d'au moins trois systèmes majeurs, tels le système respiratoire, digestif et nerveux. »

« Dans certains cas, déplore Mme Montgomery, des femmes sont décédées sans montrer tous ces symptômes. » Ce qui signifie qu'elles ne font pas partie des statistiques.

**Allergies dues aux composés chimiques**

Plusieurs femmes ont développé des réactions allergiques aux composés chimiques contenus dans les tampons : magnésium, bore, aluminium, cuivre, titane. D'autres ont subi des irritations vaginales, directement liées à l'utilisation de tampons parfumés.

« Les tampons peuvent également causer des petites coupures dues à l'action déshydratante du tampon à l'intérieur du vagin. Les tampons absorbent 65% du liquide menstruel et 35% du mucus vaginal. Cette action déshydratante combinée

aux fibres contenues dans les tampons provoque des plaies sur les parois du vagin. »

**Traces de dioxines**

Une audience publique concernant les dioxines et les risques pour la santé a eu lieu, en juin, aux États-Unis. C'est à cette occasion qu'on a confirmé la présence de dioxines dans les tampons et les serviettes hygiéniques. La cause ? La production et le blanchiment au chlore de la rayonne, qui compose en tout ou en partie ces produits d'hygiène féminine.

L'agence américaine FDA (Food and Drug Administration) a déclaré, lors de ces audiences publiques, que le niveau de dioxines dans les tampons et les serviettes était considéré comme étant sous le seuil de danger. Mais Mme Montgomery a pris connaissance d'une étude suédoise dans laquelle des chercheurs établissent une corrélation entre le cancer de l'utérus et les résidus de dioxines dans les tampons.

Autres textes en page A-2

## Clinton devance Bush par 15 points

**WASHINGTON (AFP, Reuter)** — Le candidat démocrate Bill Clinton devance George Bush par 15 points à un peu plus de deux semaines du scrutin du 3 novembre, selon un sondage du magazine Newsweek.

Selon cette étude, menée jeudi et vendredi par l'institut Gallup auprès de 751 électeurs inscrits, M. Clinton recueille 46% des intentions de vote contre 31% à M. Bush et 14% au candidat indépendant Ross Perot.

Ce sondage, réalisé après le deuxième débat présidentiel de jeudi soir, confirme et renforce légèrement l'avance du gouverneur de l'Arkansas sur le président sortant. Le dernier sondage Newsweek, publié le 11 octobre, accordait en effet 44% à Clinton devant Bush (35%) et M. Perot (12%).

Le candidat démocrate a poursuivi hier sa campagne dans l'État du Michigan où il a défendu son programme de lutte contre la criminalité.

Devant la presse à Romulus, Bill Clinton a réaffirmé son soutien à un contrôle des ventes d'armes et s'est indigné que les États-Unis soient « la nation la plus violente sur la Terre ».

Il a rappelé ses autres propositions en matière de sécurité, notamment la mise dans les rues américaines de 100 000 policiers supplémentaires et une « véritable guerre » contre la drogue. Il a obtenu pour son programme le soutien de 200 procureurs et celui des procureurs généraux de 32 États.

Le gouverneur de l'Arkansas a obtenu aussi le soutien de la fondatrice de l'organisation « Handgun Control » (contrôle des armes), Sarah Brady, une républicaine de longue date qui tente sans succès depuis plusieurs années de faire passer une loi visant à mieux contrôler les achats d'armes.

Après une tournée dans le New Jersey, au cours de laquelle il a de nouveau critiqué l'attitude de son rival démocrate durant la guerre du Vietnam, Bush a regagné la retraite présidentielle de Camp David vendredi soir pour y préparer avec ses proches collaborateurs l'ultime débat de demain soir.

À deux semaines de l'élection présidentielle américaine, le camp du président sortant est frappé de sinistres.

Les chasseurs de tête de Washington qui s'occupent de « casser » les cadres sans emploi, disent être inondés de demandes de la haute administration de George Bush.



Le jeune Simon Pelletier, de Sainte-Foy, montre des aptitudes de futur scientifique.

## Station de recherches de Ste-Foy

# Une journée «portes ouvertes» souligne 25 ans d'existence

SAINTÉ-FOY — Des chercheurs ont découvert qu'il était possible de transformer des plans de luzerne pour les amener à produire des protéines étrangères, à haute valeur commerciale et d'utilisation médicale diagnostique et thérapeutique. D'autres ont créé, cette année, une nouvelle variété de blé à pain, produite exclusivement par et pour des Québécois.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE  
LE SOLEIL

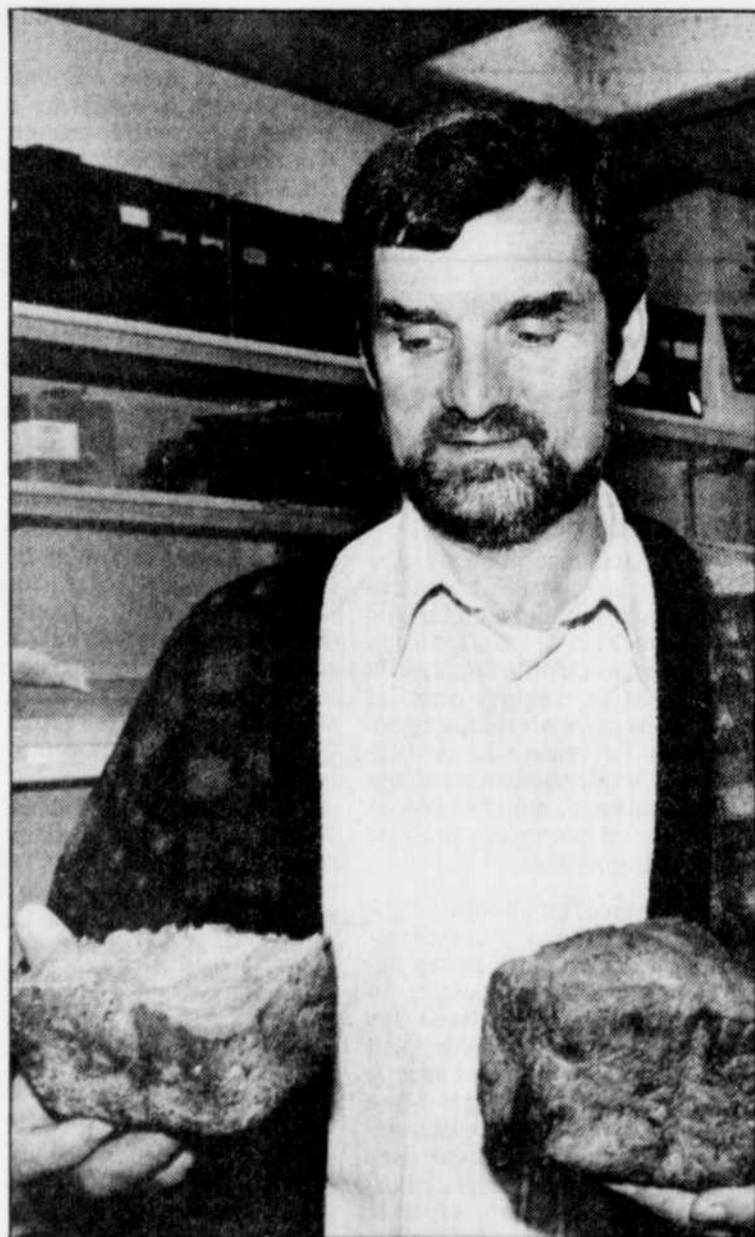
Ces découvertes scientifiques, et bien d'autres encore, ont été expliquées et vulgarisées, hier après-midi, au profit de tous ceux qui se sont rendus à la journée portes ouvertes offerte par la Station de recherches de Sainte-Foy, boulevard Hochelaga.

Cet établissement de recherche agricole d'Agriculture Canada fête cette année son 25<sup>e</sup> anniversaire. Comme ses activités s'intègrent bien à la Quinzaine des sciences, du 15 octobre au 4 novembre, elle a innové en conviant le grand public à ses laboratoires.

Moins d'une heure après l'ouverture, plus d'une centaine de personnes avaient déjà franchi les portes de la station. Des

scientifiques en sarraus ont accueilli les visiteurs dans leur antre, expliquant leur travail sur l'eau qui ne gèle pas à 0 °C, montrant des plantes utilisées pour l'alimentation des animaux, des cabinets de croissance, des mini-champs internes et des serres remplies de plantes en culture.

Le mandat de la Station de Sainte-Foy repose sur trois programmes de recherche originaux, soit les ressources naturelles sol et eau, les plantes fourragères et les céréales. Les 70 employés, dont 23 chercheurs, travaillent à l'amélioration génétique des plantes fourragères pour l'est du Québec, surtout la luzerne et la fêve des prés. Ils poursuivent en outre des travaux en gestion et conservation des ressources sol et eau, en production fourragère et en amélioration du blé.



Jean-Pierre Dubuc, docteur en génétique des céréales, montre deux miches de pain : celle de gauche est faite de blé pour consommation animale, celle de droite, de blé pour consommation humaine.

# Un simple citoyen de St-Romuald fait économiser près de 190 000\$ à ses pairs

Au moment de l'achat d'un terrain effectué l'été dernier, la ville de Saint-Romuald a non seulement offert 200 000 \$ de plus que le propriétaire ne lui demandait, mais a par la suite adopté un règlement d'emprunt qui, avec les intérêts sur 20 ans, aurait coûté inutilement 187 000 \$ de trop aux contribuables.

par RICHARD CÔTÉ  
LE SOLEIL

De plus, sans raison apparente, la ville a fait inscrire dans sa promesse d'achat une condition selon laquelle elle s'engageait à amender le règlement de zonage du terrain afin d'y permettre la construction d'un édifice de 97 logements sur quatre étages, alors que le règlement en vigueur ne permettait que 61 logements sur deux étages.

C'est un simple citoyen de Saint-Romuald, M. Richard Bombardier, qui, grâce à une investigation intensive de plusieurs semaines, a ainsi réussi à faire économiser à ses concitoyens un montant de près de 190 000 \$. Il a aussi découvert, au cours de ses recherches, plusieurs irrégularités préoccupantes dans cette transaction qui fait suite à un règlement hors-cours d'une poursuite de 1 700 000 \$ intentée contre la ville par KSPE Management. Celle-ci est propriétaire du terrain où s'élevait jusqu'alors l'usine désaffec-

tée de la compagnie de chemises BVD.

L'enquête demandée à ce sujet par M. Bombardier au ministère des Affaires municipales a déjà résulté en une correction à la baisse du règlement d'emprunt visant à financer cette transaction. D'autres correctifs pourraient être exigés par le ministère d'ici deux ou trois semaines quant aux autres volets de cette transaction.

### Historique

Rappelons qu'en 1986, la ville de Saint-Romuald, dans le but d'appliquer un programme d'urbanisme particulier à son centre-ville, modifiait son règlement de zonage pour le secteur où se situait l'usine BVD. Dorénavant, le terrain ne pouvait plus être consacré à un usage industriel mais seulement à un usage résidentiel, public ou institutionnel.

En 1988, affirmant que son terrain avait ainsi perdu une bonne partie de sa valeur et présumant l'expropriation déguisée, KSPE Management intentait contre la municipalité une poursuite de 1,7 M \$ en dommages et inté-

rêts. Le dossier a traîné jusqu'au 10 mars, alors que l'administration de la mairesse Francine Dubé, en poste depuis trois mois à peine, en arrivait à une entente hors-cours sur ce litige.

Or, voilà que le 30 mars, KSPE fait une promesse de vente de son terrain en bonne et due forme devant notaire pour la somme de 350 000 \$. Le 1<sup>er</sup> avril, la ville de Saint-Romuald offre d'acheter le même terrain pour 550 000 \$, soit 200 000 \$ de plus que ce que KSPE demandait la veille...

Lorsque M. Bombardier mentionne cette situation bizarre au ministère des Affaires municipales, on lui répond que la ville a expliqué que c'était une erreur et qu'elle avait corrigé le document de demande d'approbation de l'emprunt.

Parallèlement, alors que la mairesse Dubé affirmait le 25 mars devant une assemblée publique de 300 personnes qu'un édifice de 61 logements sur deux étages serait construit sur ce même terrain devant être préalablement vendu à un promoteur, la mairesse signait, le 1<sup>er</sup> avril, une promesse d'achat du terrain dans laquelle elle s'engageait à faire adopter, avant le 9 octobre, un changement au règlement de zonage autorisant l'érection sur

celui-ci d'un immeuble de quatre étages avec un coefficient d'occupation de 97 logements à l'hectare.

Dans cette promesse d'achat-vente notariée, la ville s'engage aussi à donner une quittance finale d'arrangements de taxes foncières pour un montant de 35 738 \$.

Pour finaliser cette entente, l'administration Dubé adopte le 4 mai un règlement d'emprunt de 929 000 \$. Le 13 juillet, M. Richard Bombardier conteste ce règlement devant le ministère des Affaires municipales sous prétexte qu'une portion de 145 700 \$ des ces 929 000 \$ ne peut être autorisée parce qu'on y a inclus 50 000 \$ pour la démolition de l'édifice (alors que celle-ci a rapporté 4000 \$ à la ville), les 35 700 \$ d'arrangement de taxes non réclamés à KSPE ainsi que 60 000 \$ versés en acompte qui ont été prélevés à même le surplus non approprié.

M. Bombardier calculait enfin que ce montant de plus de 145 000 \$ emprunté sur 20 ans à un taux de 10 % représentait un déboursé inutile de 187 076 \$ en intérêts. Le 5 octobre, le ministère lui a donné raison et a autorisé Saint-Romuald à n'emprunter que 783 300 \$.

## Toxicité des tampons hygiéniques

# Ottawa se fie aux indications des fabricants

QUÉBEC — Santé et Bien-Être social Canada ne fait pas de test sur les tampons hygiéniques. Le ministère se fie plutôt sur des études effectuées par les compagnies fabriquant ces produits pour affirmer qu'ils sont sans danger pour la santé.

Textes de MICHÈLE LAFERRIÈRE  
LE SOLEIL

Joan Ford, porte-parole de Santé et Bien-Être social Canada, a confirmé ce que déplore la recherche : son ministère n'effectue aucune étude indépendante pour vérifier le contenu des tampons hygiéniques.

Interrogée sur la présence possible de dioxine et de résidus de métaux, elle a indiqué que des spécialistes du bureau des instruments médicaux feraient immédiatement des recherches auprès de toutes les compagnies pour déterminer si les tampons renfer-

ment effectivement tous ces produits et sous-produits et, si oui, quelle quantité cela représente.

« On n'a aucune preuve que ces produits ne sont pas sécuritaires », a-t-elle conclu.

Brigitte Moreau, du bureau des instruments médicaux, a tenu à préciser que Santé et Bien-Être social Canada exige que l'étiquetage soit uniforme pour chacune des compagnies de tampons. Ça signifie que tout tampon de niveau d'absorption « moyen » retiendra la même quantité de liquide, quelle que soit la marque utilisée. Mais les fabricants ne sont pas tenus d'expliquer en dé-

tail ce qui fait la différence entre un tampon « léger », « moyen », « super » ou « super plus » ; pas plus qu'ils ne sont obligés de fournir une liste de ce qui entre dans la composition de leurs produits.

### Une bombe

Pour le docteur Richard Lemieux, médecin conseil en maladies infectieuses et en environnement au Département de santé communautaire de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, « ce serait toute une bombe » si Santé et Bien-Être social Canada venait à confirmer la présence de métaux ou de résidus de métaux dans les tampons hygiéniques. Il a vu des femmes développer des allergies ou des intolérances aux tampons, mais il

ignore si elles étaient liées à la présence de métaux. « C'est possible », a-t-il déclaré.

D'autre part, le docteur Lemieux conseille aux femmes d'utiliser des produits non parfumés, car il est vrai que serviettes et tampons parfumés peuvent parfois entraîner des irritations vaginales.

Quant au lien entre le cancer de l'utérus et la présence de dioxine dans les tampons, il soutient que « c'est une hypothèse, une piste de travail intéressante sur laquelle il vaudrait la peine de s'attarder. D'autant plus que c'est un cancer fréquent et que les tampons sont des produits très utilisés ».

## Danielle Martel a bien failli y laisser sa peau

QUÉBEC — Danielle Martel est passée à un cheveu de la mort en 1989, victime du syndrome du choc toxique. Elle a été hospitalisée pendant près de deux semaines, comateuse durant plusieurs jours. Ça lui a pris cinq mois avant de retomber sur ses pieds et de reprendre une vie normale.

« J'étais comme une auto qui manque d'essence », relate-t-elle, de l'émotion dans la voix, même après tout ce temps.

Lors de sa maladie, elle a eu de l'eau dans les poumons, elle a perdu ses cheveux et était incapable de supporter la lumière. Son médecin lui a fortement suggéré d'éviter, dans la mesure du possible, de subir toute anesthésie générale. Le syndrome du choc toxique a changé la vie de Danielle Martel.

Depuis, elle a fait des démarches pour tenter de sensibiliser les femmes au danger de porter des tampons. La coopération de la députée Suzanne Duplessis a convaincu Perrin Beatty (alors ministre de la Santé nationale et du Bien-Être social) de faire pres-

sion pour que les avertissements sur les boîtes de tampons soient écrits en plus gros caractères. Ce qui fut fait.

Mais Danielle Martel veut davantage. Elle souhaiterait voir des affiches dans les pharmacies, près des étalages de tampons et de serviettes hygiéniques, sur lesquelles serait inscrite la mise en garde concernant le lien entre le syndrome du choc toxique et le port des tampons.

« Il faut aussi prévenir les adolescentes, ajoute-t-elle. Pas leur faire peur, mais les informer des symptômes et, surtout, des précautions à prendre pour se prémunir contre la maladie. » Et elle rêve d'entendre et de voir des messages à la radio et à la télé, consciente toutefois, que « ce serait utopique ».



Le syndrome du choc toxique a changé la vie de Danielle Martel.

## Fondation de l'Hôtel-Dieu

# Démission de quatre administrateurs

QUÉBEC — Trois membres du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec, ainsi que son directeur général, Jean Daoust, ont remis leur démission la semaine dernière.

Le directeur général de l'Hôtel-Dieu, le docteur Julien Veilleux, a confirmé la nouvelle, sans apporter de précision sur les raisons et les circonstances de ces démissions. Il a indiqué qu'un membre du conseil d'administration avait temporairement pris la relève du M. Daoust et qu'un nouveau directeur serait nommé sous peu.

tel-Dieu ont été avisés des quatre départs dans une missive qui avait été jointe jeudi à leur chèque de paie.

La Fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec a pour rôle d'amasser des fonds pour donner des subventions à l'hôpital, en recherches et en équipements. La Fondation avait entre autres mis sur pied un organisme alimentaire appelé « Distribution d'Aiguillon ».

Tous les employés de l'Hô-

## En Bref

### ■ Sauveteurs congédiés

CAP TOURMENTE — Les deux jeunes employés de la Réserve nationale de la faune du Cap Tourmente qui se sont portés au secours, lundi, d'un adolescent de 18 ans tombé d'une falaise, auraient depuis été congédiés. Les deux adolescents, qui étaient employés comme stagiaires par la Réserve, en vue de devenir agents de conservation de la faune, se seraient fait reprocher par leur employeur d'avoir utilisé sans permission les ondes radio pour alerter la Sûreté du Québec, selon ce qu'ils ont déclaré hier à un journaliste de la télévision. L'opération de secours avait donné lieu à un important déploiement de forces, l'endroit de la chute, en-dehors des sentiers balisés, étant difficile d'accès. Il a été impossible de rejoindre la direction de la Réserve pour obtenir ses commentaires.

6/49

2-13-15-24-33-35

(complémentaire)

39

Sélect 42

1-14-20-22-30-31

(complémentaire)

11

mise-tôt

15-21-30-38

EXTRA

812539

LA QUOTIDIENNE

tirage du 17-10-92

6-8-1

9-4-9-9

LE RÉFÉRENDUM



OUI La campagne au fil des jours NON

**Samedi 10 octobre**

**LE SOLEIL**

Sans un accord constitutionnel, dit Mulroney «Oubliez le Grand Nord»

Le texte officiel fidèle à l'Accord

**Mulroney vante le volet autochtone**

Le premier ministre brandit, lors d'une entrevue au Soleil, la menace d'un blocage des projets énergétiques.

**Mardi 13 octobre**

**Face-à-face historique**

Le face-à-face historique qui devait marquer le point tournant de la campagne s'est soldé sur un match nul qui a permis aux chefs du OUI et du NON de reprendre les grands thèmes défendus jusqu'ici.

**LES SOLEIL**

Entente avantageuse selon Bourassa, dangereuse selon Parizeau

**Un débat sans knock-out**

René Lévesque aurait rejeté cet accord — P.M. Johnson

**Aide-mémoire**

Aujourd'hui, nous ajoutons à notre aide-mémoire les principaux moments qui ont marqué le débat au cours de la semaine écoulée.

**La caricature de la semaine**

**BOURASSA-PARIZEAU UN DÉBAT AVEC KNOCK-OUT**

**Mercredi 14 octobre**

**SONDAGE SOM LE SOLEIL / CJRP**

QUESTION Qui sort vainqueur du débat référendaire entre Robert Bourassa et Jacques Parizeau ?

**25 %** **17 %**

**LES SOLEIL**

Le débat fait fondre l'avance du NON à 10%

**Jeudi 15 octobre**

**LES SOLEIL**

Standard and Poor's inquiète pour la constitution

**Le crédit du Canada écope**

**Les Américains et le crédit canadien**

L'agence d'évaluation de crédit new-yorkaise Standard and Poor's exprime sa préoccupation en invoquant notamment l'incertitude qui pèse sur le sort de la fédération canadienne et en abaissant la cote de crédit de certaines agences gouvernementales canadiennes.

Infographie, LE SOLEIL

Verdun remonte le moral des troupes du OUI

VERDUN — Le chef du OUI, Robert Bourassa, mise sur le plus grand ralliement de la campagne référendaire — qui a réuni quelque 5000 militants à Verdun hier soir malgré les sondages désastreux — pour relancer ses troupes dans cette dernière semaine cruciale pour l'Entente de Charlottetown.

par GILLES BOIVIN LE SOLEIL

« Ce grand ralliement démontre la force, la détermination et le dynamisme de ceux qui veulent bâtir le Québec dans un Canada uni », a lancé un Robert Bourassa pour qui ce succès de foule « augure bien pour lundi, 26 octobre ».

Après une fin de semaine particulièrement éprouvante, le chef du OUI ne cache pas que la rencontre d'hier soir est « stimulante et reconfortante pour nous tous ».

Quelque 5000 militants du OUI s'étaient massés dans l'auditorium de Verdun, celui-là même dans lequel le NON avait fêté sa victoire en mai 1980. Le ministre Marc-Yvan Côté s'est d'ailleurs chargé de ce petit rappel historique à une assistance qui l'a accueilli chaleureusement.

Contrairement à la publicité du OUI centrée exclusivement sur le fleurdelisé, les drapeaux canadiens occupaient une place de choix hier soir. L'assistance a eu droit, sur écrans géants, à une reprise de messages publicitaires avant d'entendre une dizaine d'intervenants issus de multiples secteurs d'activités leur vanter les mérites de l'entente.

Des milliers de militants, qui n'ont manqué aucune occasion de huer les ténors du NON, Jacques Parizeau et Lucien Bouchard. Le tout entrecoupé d'un spectacle de variétés dont le clou était une reprise, par la chorale du OUI, de l'annonce publicitaire où une petite fille chante les beautés du Canada. Cette chanson fétiche de la publicité canadienne a d'ailleurs remplacé le traditionnel « Unissons nos OUI » comme musique de fond pour clore l'assemblée.



Un manifestant déguisé en premier ministre Mulroney nourrit un écureuil pendant la « Parade des peanuts » tenue hier à Montréal. Les manifestants indiquaient ainsi leur mécontentement quant aux gains du Québec dans l'Accord de Charlottetown...

Mulroney croit toujours à la victoire

MONTREAL — Malgré le très sombre tableau dépeint par les tout derniers sondages et les coups durs encaissés au Québec, Brian Mulroney n'entend pas modifier sa stratégie. Confiant, il continue de croire à une victoire du OUI dans tout le pays le 26 octobre.

par PIERRE-PAUL NOREAU LE SOLEIL

Le premier ministre n'a pas contesté la validité des chiffres du sondage Angus Reid-LE SOLEIL qui indiquent que le NON détient maintenant une avance de dix points au pays et que les indécis ne forment plus qu'un groupe limité de 9 % des Canadiens.

Il invite cependant les gens à la plus grande prudence, les enjoignant de ne pas conclure que la partie est jouée. Les sondages réferent selon lui à une situation déjà dépassée, influencée par des facteurs particuliers qui n'auront vraisemblablement plus de pertinence le jour du vote.

**Des embûches**

En prenant congé d'un groupe de 35 dirigeants des communautés ethniques de la région de Montréal hier, il a admis que l'Entente est contestée et que le chemin a été particulièrement semé d'embûches au Québec.

« J'ai vu des vents plus forts que ça et j'ai passé à travers », affirme le chef conservateur en rappelant l'élection d'un gouvernement conservateur majoritaire en 1988, alors pourtant qu'on le donnait perdant à moins de deux semaines des élections.

« Tout ce que je dis, c'est que nous allons dans la bonne direction ».

Commentant par ailleurs la décision des chefs des Premières Nations de ne pas voter sur l'Entente lors de leur rencontre de Vancouver cette semaine, M. Mulroney s'est lancé à la défense d'Ovide Mercredi, comme il le fait pour Robert Bourassa depuis le début de la campagne.

Mais Brian Mulroney est prêt à respecter la façon de faire différente et les traditions des autochtones, souhaitant que le chef de l'Assemblée des Premières Nations parviennent à rallier les siens.

Rémillard cherche à atténuer les effets désastreux du dossier de L'actualité

MONTREAL — Le ministre des Affaires intergouvernementales, Gil Rémillard, soutient que la réponse à la plupart des interrogations soulevées dans le dossier du magazine L'actualité se retrouve dans les textes juridiques de l'Entente constitutionnelle.

par GILLES BOIVIN LE SOLEIL

Quant à l'origine de cette fuite de documents, le ministre n'écarte pas la possibilité d'une enquête policière si l'enquête interne menée par le secrétaire exécutif Benoît Morin ne suffit pas à en identifier le ou les responsables.

Le ministre a refusé de préciser combien de personnes ont eu accès à ces documents très sensibles et protégés, souligne-t-il, par la Loi d'accès à l'information.

Selon certaines informations, il semble que moins d'une dizaine de personnes pouvaient mettre la main sur ces textes dont certains étaient gardés dans un coffre-fort.

**Point par point**

Dans une conférence de presse convoquée à la hâte, hier après-midi, le ministre a repassé point par point le dossier du journaliste

de L'actualité en s'efforçant de démontrer que les documents cités portaient en majeure partie sur l'Entente du 7 juillet « à laquelle le Québec n'était pas partie et dont il a critiqué plusieurs aspects ».

Quant à ceux datés de septembre, le ministre soutient qu'on en a tenu compte dans la négociation des textes juridiques qui sont venus corriger ou éclaircir plusieurs choses.

Sur la question de la société distincte, le ministre rappelle que des experts reconnus comme le juge Jules Deschênes ou l'ex-juge De Grandpré avaient estimé la définition contenue dans l'Entente supérieure à celle de l'Accord du lac Meech.

Le ministre reproche au texte de L'actualité de ne pas parler des gains obtenus dans la négociation de Charlottetown notamment quant à la limitation des pouvoirs réels du Sénat et à l'obtention de 18 députés supplémentaires à la

chambre des Communes. Le ministre écarte par ailleurs du revers de la main la possibilité théorique que trois sénateurs bilingues de Terre-Neuve soient reconnus comme sénateurs francophones. « Ce n'est quand même pas l'Haloween », lance-t-il.

Quant à la possibilité que la nomination de six sénateurs autochtones viennent diluer encore un peu plus le poids politique du Québec dans les institutions fédérales, le ministre soutient que la seule chose qu'établit le texte juridique, c'est l'obligation d'en discuter plus tard.

De la même façon, le ministre souligne que le droit de veto des autochtones — que les fonctionnaires québécois jugeaient supérieur à celui du Québec — ne se retrouve plus dans les textes juridiques. Il nie également que l'entente sur la question autochtone puisse rendre plus difficiles les projets de développements, comme l'exploitation du potentiel hydroélectrique de la Baie James.

Il accuse le magazine de verser dans le sensationnalisme en prétendant que l'intégrité du territoire

québécois pourrait être menacé et soutient que les textes juridiques de l'Entente « ont précisé bien des choses » sur la question autochtone.

Bien que sa conférence de presse visait de toute évidence à contrer l'effet désastreux de ce reportage sur la campagne du OUI, le ministre refuse de formuler quelque commentaire sur cette question. Il se contente de dire qu'il n'a « aucune difficulté » à vivre avec ce dossier puisque les textes juridiques « sont là pour prouver qu'on a raison ».

Compte tenu des difficultés que connaît déjà le clan du OUI à faire passer son message sur le contenu d'une entente complexe, certains reconnaissent cependant qu'il n'est pas facile de contrer l'image laissée par la publication de ces documents confidentiels.

Après avoir tenté depuis le début de la semaine, et notamment à l'occasion du débat de lundi soir, de faire porter le doute sur les arguments des ténors du NON, le clan du OUI se retrouve à nouveau dans la situation de devoir lever des doutes sur le contenu même de l'Entente.

**UNE NOUVELLE INVENTION À SAINTE-FOY...**

**Panneaux latéraux en polymère résistant aux coups et à la corrosion**

**L'automobile réinventée de toutes pièces**

**Système d'échappement en acier inoxydable**

Découvrez les meilleures idées réunies dans les nouvelles Saturn SL, SL1, SL2 et coupé sport SC chez :

**STE-FOY SATURN SAAB ISUZU**

une approche réinventée...

3330, rue Watt (angle Duplessis et Charest) Sortie Blaise-Pascal (418) 653-1312

# LE RÉFÉRENDUM

## Clark reste convaincu du soutien des autochtones

WEST VANCOUVER — Les chefs autochtones qui ont refusé d'appuyer l'Accord de Charlottetown devraient laisser les habitants des réserves « donner leur propre avis » sur la question, a déclaré hier le ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark.

par SCOTT WHITE  
de la Presse canadienne

M. Clark prévoit qu'une majorité d'autochtones votera OUI le 26 octobre — en dépit du fait que la réunion des chefs de l'Assemblée des Premières Nations se soit terminée vendredi par une impasse.

« Nous n'avons pas obtenu tout

le succès escompté, mais je crois que nous finirons par nous assurer le soutien de la majorité des chefs de l'Assemblée des Premières Nations », a ajouté Joe Clark.

Le chef de l'Assemblée, Ovide Mercredi, a déclaré après la réunion que des amendements à l'accord seraient nécessaires pour obtenir l'unanimité des leaders

autochtones. « Invraisemblable », a répliqué Joe Clark.

« Nous ne sommes pas préparés à faire des changements à l'accord », a dit M. Clark, qui participait à la campagne du comité du OUI, en banlieue de Vancouver.

Joe Clark, qui a conversé avec Ovide Mercredi après la réunion des chefs, prétend que les leaders autochtones ne sont pas nécessairement opposés à l'accord, même s'ils ont refusé d'en appuyer le texte lors de cette rencontre. Cela signifie seulement qu'ils ont besoin de plus d'infor-

mations pour prendre une décision éclairée.

« Je respecte la décision des chefs de vouloir consulter la population autochtone. Ils sont une société fondée sur le consensus.

« Mais il y a une autre consultation le 26 octobre, et j'espère que leurs chefs font tout en leur possible pour que la population autochtone du Canada ait l'opportunité de voter et de donner son opinion par le biais de ce vote. »

Joe Clark, en campagne à West Vancouver, se trouvait à quelques

kilomètres seulement de l'endroit où les chefs autochtones étaient réunis, chez les Squamish de Vancouver-Nord. Il a fait acte de présence au début de l'assemblée, avec les premiers ministres Mike Harcourt, de Colombie-Britannique, Roy Romanow, de Saskatchewan et Bob Rae de l'Ontario.

Il a répété hier ce qu'il y avait dit aux chefs autochtones et ce que déclarait simultanément le premier ministre Mulroney, à Montréal : il serait invraisemblable pour eux d'espérer un meilleur accord que celui de Charlottetown.

« Ceux qui croient pouvoir retourner en arrière et obtenir da-

vantage auront une surprise, a déclaré Brian Mulroney. Nous avons un accord sur la table, et c'est sur cet accord que les gens voteront. »

Ovide Mercredi a indiqué hier qu'il attendra cependant après l'approbation de l'entente pour réclamer des changements.

« Tel qu'il est, l'accord représente une bonne affaire pour les peuples que je représente », a-t-il dit dans une entrevue au réseau CBC, à Ottawa. « Il y a des chefs qui en veulent plus, mais ils ne sont pas la majorité. 'Nous n'avons rien à perdre', leur ai-je dit. »

M. Mercredi entrevoit de tels changements à l'entente pour l'année 1996.

## Les dirigeants arabes opteraient pour le NON

MONTREAL — Délaissant le rapport commenté sur l'Accord de Charlottetown, c'est « L'actualité » que Bernard Landry a brandie et lue à une cinquantaine de membres de la communauté arabe, hier soir, dont les leaders s'apprentent à prendre position pour le NON.

par DIDIER FESSOU  
du bureau du SOLEIL

Et d'ajouter à la blague : « Il y a eu de drôles d'événements durant cette campagne référendaire qui enlèvent du mérite aux gens du NON. Certains ont même mieux travaillé que nous. »

Puis, sur un ton plus sérieux, M. Landry a expliqué à son auditoire que les résultats du référendum ne régleront rien même si, au Québec, la victoire du NON sera écrasante : « C'est son côté absurde parce que les motivations pour voter NON seront extrêmement difficiles à départager. Quelles conclusions pourrions-nous tirer à la suite d'un rejet massif d'une aussi mauvaise entente? On ne pourra sûrement pas conclure d'un NON massif que le Québec a choisi l'indépendance. »

Dans le but de rassurer son auditoire, M. Landry a également dit : « Qui est Québécois? La seule définition acceptable, c'est : est Québécois toute personne qui, habitant légalement le territoire du Québec, l'aime assez pour le considérer comme sa patrie. »

Et pour en finir une fois pour toutes avec les clichés, il a lancé :

« L'expression 'pure-laine' appartient à l'industrie du textile et du vêtement et non à la sociologie québécoise. Le Québec est une aventure nationale, ouverte et tolérante. »

La communauté arabe, à Montréal, ce sont 150 000 personnes, dont une grande majorité de Libanais. Instruite, cultivée, dynamique, affairée, la grande majorité de ses membres parle le français. Bien qu'ils soient très intégrés dans le tissu social montréalais, de nombreux arabes ont choisi de vivre à Ville Saint-Laurent, où avait lieu la réunion d'hier soir avec M. Landry.

Les élites de la communauté arabe, explique le Dr Hssan Karzazi, président de l'Association Québec-Palestine, affirment avoir des liens de solidarité naturelle avec le nationalisme québécois et les dirigeants du Parti Québécois. Toutefois, admet ce diplômé de l'Université Laval, beaucoup de membres de la communauté arabe restent craintifs face au nationalisme québécois à cause des incertitudes économiques et par crainte de perdre leur identité.

La Coalition arabe n'a pas encore pris position dans le débat

référendaire mais s'appête à le faire dans les prochains jours. Et, selon toute vraisemblance, note M. Karzazi, elle rejoindra le camp du NON.

Les questions posées hier soir à M. Landry témoignaient de ces inquiétudes. L'une d'elles était même assez directe : « Votre but, c'est quoi? Obtenir quelques places supplémentaires au Sénat ou l'indépendance? » Ce à quoi il a répondu avec franchise : « Vous comprendrez bien que pour nous, souverainistes, le nombre de sièges au Sénat n'a pas aucune importance. Le référendum est une lamentable aventure et dès le 27 octobre, nous allons retravailler à promouvoir la souveraineté du Québec. »

Une seule note discordante vite reprise en mains par les organisateurs : elle concerne la question palestinienne. Un des participants a dénoncé Lucien Bouchard qui aurait comparé le Québec à Israël, plus tôt cette semaine devant le Congrès juif canadien : « Comme arabe, ça me fait honte. »

Avec délicatesse, M. Landry a répliqué : « Je n'ai pas de commentaire à faire sur ce que je n'ai pas entendu. Les transcriptions sont toujours difficiles mais c'est vrai qu'il y a une similitude entre le Québec, Israël et la Palestine. La position officielle du PQ depuis sa création a toujours été de reconnaître le droit du peuple palestinien à disposer de lui-même. »

### Citations du jour

Voici quelques citations glanées hier au cours de la campagne référendaire :

■ « Comment prévoir (l'interception d'une) conversation téléphonique cellulaire? Comment prévoir l'affaire de l'actualité bourrée de documents qui ne veulent rien dire et qui est lâchée dans le simple but d'embarasser M. Bourassa? On ne peut pas prévoir des choses comme ça. » — Le premier ministre Brian Mulroney, commentant les coups durs auxquels la campagne du OUI avait eu à faire face au Québec.

■ « Nous, nous sommes sur le terrain, pendant que nos adversaires sont dans les médias d'information. » — Le ministre de la Santé, Marc-Yvan Côté, lors de la grande assemblée des partisans du OUI, à Verdun.

■ « Si les dirigeants des peuples autochtones avaient pu obtenir en 1985 et en 1987 ce que M. Mercredi a réussi en 1992, on en aurait fait des héros nationaux pour leur travail remarquable en faveur des peuples autochtones. Ce que M. Mercredi a négocié est véritablement un tour de force. C'est du jamais vu. » — Brian Mulroney, devant les médias des communautés culturelles de Montréal.

par la Presse canadienne

### Calendrier du jour

Voici l'ordre du jour prévu des principaux partisans du OUI et du NON.

par la Presse canadienne

■ Discours du chef du Parti libéral du Canada Jean Chrétien au centre communautaire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

■ Conférence de presse, au Hilton de Québec, des ministres Gil Rémiard, Monique Gagnon-Tremblay, André Bourbeau, André Vallierand et Marc-Yvan Côté pour élaborer sur les impacts de l'entente qui touchent leur dossier respectif.

■ Le chef du Parti québécois Jacques Parizeau et la caravane du NON sont dans la région de Québec.

■ Table ronde du comité du NON sur les enjeux référendaires pour les communautés culturelles.

■ Le premier ministre Robert Bourassa et la caravane du OUI poursuivent leur campagne référendaire dans la région montréalaise.

■ Le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard est en tournée au Lac-Saint-Jean.

■ L'ancien député conservateur de Brome-Missisquoi Heward Graffey se prononce pour le NON.

■ Après une journée de campagne référendaire entre autres auprès des communautés culturelles, le premier ministre ontarien Bob Rae prononce un discours lors d'une assemblée publique à York.

7 ELANTRA ET 1 SONATA 1993 DE HYUNDAI

PLUS DE 130 000 \$ EN PRIX  
AVEC LE SOLEIL, TÉLÉ-4/CFER/CIMT, HYUNDAI

À gagner : l'UNE DES 7 ELANTRA 1993 d'une valeur de 15 000 \$ ou DIRECTEMENT DE L'USINE DE BROMONT, 1 SONATA GL V6 AUTOMATIQUE d'une valeur de 18 500 \$.

COMMENT PARTICIPER :

- À trois reprises dans la semaine, sur les ondes de Télé-4, CFER ou CIMT, du 17 octobre au 15 décembre, vous devez repérer l'indice, inscrire le titre de l'émission ainsi que sa date de diffusion sur le coupon de participation.
- Les tirages seront diffusés à Télé-4 après le bulletin de nouvelles Le TVA à 18 h 29, tous les mardis du 3 novembre au 22 décembre inclusivement.

Règlements officiels disponibles au quotidien Le Soleil, CFER, CIMT, Télé-4 et chez les concessionnaires Hyundai participants. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique.

Coller par courrier adhésif à : «ROULEZ GAGNANT» Télé-4, C.P. 4700 Québec G1K 7R9

ou déposez dans une enveloppe chez l'un des concessionnaires Hyundai de la grande région de Québec.

Émission : .....  
Date de diffusion : .....

Émission : .....  
Date de diffusion : .....

Émission : .....  
Date de diffusion : .....

Nom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Tél : .....

LE SOLEIL  
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

TÉLÉ 4 CFER CIMT

HYUNDAI

HC HÔPITAL DE CHAUDRONS QUÉBEC ENR. 687-2559

- CUIVRE • CHAUDRONS
- ARGENTERIE
- RÉPARATIONS
- ÉTAMAGE • POLISSAGE

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant : 79573054

Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688

Plus de 3 500 points offerts cette semaine dans LE SOLEIL

CLUB Multi points

À ce prix-là 1175\$ NON  
sauf que le même manteau  
à un prix raisonnable 940\$  
(les 2 taxes incluses)

- 20% de rabais sur les manteaux et vestes

en fourrure écologique exclusive, importés de l'Allemagne, de la Belgique.

Boutique Miryam Taybak — IMPORTATION —

Place Belle Cour, Ste-Foy 653-1715  
(entre Place Laurier et Place Ste-Foy)

10TOPOMPIER92

NUMÉRO GAGNANT DU TIRAGE DU : 15 octobre 1992 G14006

8 oct. 92: G56977  
1er oct. 92: G53079  
24 sept. 92: B45632

VOYAGES LAMBERT INC.

1505, chemin Sainte-Foy, # 301 Québec (Québec) tél.: 681-1703

Mercredi 21 oct. LE MONDE ARABE Pavillon Charles-de-Koninck Local : 2C

Mardi 3 novembre LA TUNISIE Pavillon Bonenfant Local : 5461

Les séances d'information débutent à 20h.

VOYAGE EN TUNISIE !

du 26 déc. au 10 janv. 1993 avec monsieur Paul Warren, professeur à l'Université Laval

Pour débiter la nouvelle année Soleil et Culture à votre portée...

Merci de confirmer votre présence

# LE MONDE



## Amélioration de la situation des Terriens

WASHINGTON (AP) — La planète Terre a encore de nombreuses plaies à panser, mais des signes encourageants augurent d'un avenir meilleur, révèle un rapport publié hier par l'institut américain Worldwatch.

L'homme de 1992 fume moins, fait davantage de vélo. Les pays réduisent leurs forces armées et leurs arsenaux nucléaires, et l'industrie dégage de moins en moins de gaz nocifs à la couche d'ozone.

« Certaines tendances positives sont en train de se dessiner », déclare Lester Brown, président de Worldwatch et coauteur du rapport. « Nous devons en prendre conscience et nous en servir pour créer une dynamique permettant d'arrêter la dégradation de l'environnement puis de renverser le mouvement ».

Selon ce rapport établi à partir des données sociologiques et écologiques fournies par 36 indicateurs, la principale menace qui pèse sur l'avenir de l'humanité est la surpopulation.

### Motifs d'inquiétude

En dépit de la baisse globale du taux de fertilité, la population a augmenté de 92 millions en 1991, dont 80 millions dans le Tiers-Monde.

Parmi les tendances les plus alarmantes, le rapport relève la dichotomie entre l'accroissement effréné de la population et la chute de la production céréalière.

Parmi les autres motifs d'inquiétude figurent notamment la baisse des prises de pêche, la déforestation, la disparition de certaines espèces d'oiseaux et l'augmentation de la température du globe.

Mais ces quelques « points noirs » sont presque occultés par l'apparition de plusieurs tendances très encourageantes. A commencer par la baisse de la consommation de cigarettes, qui s'établit aujourd'hui à 1008 en moyenne par personne, contre 1023 en 1988.

Plus soucieux de préserver son capital santé, l'homme moderne remise volontiers sa voiture au garage pour enfourcher son vélo. La production de bicyclettes a largement dépassé celle des automobiles. Quelque 36 millions de voitures ont ainsi été construites en 1990, contre 95 millions de bicyclettes.

Quant aux dépenses militaires, elles sont en chute libre : de plus de 1000 milliards \$ en 1987, elles sont passées à 934 milliards \$ en 1990.

La production mondiale de pétrole et celle du gaz naturel, carburant faiblement polluant, n'a cessé d'augmenter ces huit dernières années. Quant à la production de chlorofluorocarbones nocifs à la couche d'ozone, elle a enregistré une baisse spectaculaire de 46 % depuis 1988.



Porté par des militaires, la dépouille de Willy Brandt vient de quitter le Reichstag.

## Le monde entier dit adieu à Willy Brandt

BERLIN (AFP, Reuter) — Les dirigeants de l'Allemagne et du monde entier ont rendu hier un vibrant hommage à Willy Brandt à Berlin lors des funérailles de l'ancien chancelier, anti-nazi exemplaire et père de l'Ostpolitik, dont la disparition prive l'Allemagne de sa grande conscience morale.

« Adios querido amigo, y muchas gracias por todo » (Adieu cher ami et merci pour tout), a déclaré le premier ministre espagnol Felipe Gonzalez dans un discours chargé d'émotion en s'adressant directement au cercueil du prix Nobel de la paix 1971, qui trônait au milieu de la salle plénière du Reichstag, l'ancien parlement impérial.

Plus de 1600 personnalités allemandes et étrangères ont assisté à la cérémonie solennelle, parmi

lesquelles l'ancien président soviétique Mikhaïl Gorbatchev, le président de l'ONU Boutros Boutros-Ghali et le président français François Mitterrand.

À l'extérieur du Reichstag, où pour la première fois depuis les années 1920 un homme politique allemand était honoré, des milliers de Berlinoises s'étaient massés en silence pour entendre l'hymne national et assister aux honneurs militaires rendus à l'ancien chancelier, décédé le 8 octobre à l'âge de 78 ans, après une longue lutte contre le cancer.

**Cozy DECORATION**

Vous y rencontrez des amies qui ont plusieurs années d'expérience dans la décoration résidentielle et commerciale et qui sont avant tout soucieuses de la qualité de votre intérieur.

**Colette et Estelle Beaudoin**  
Résidentiel et commercial  
1458, AV. MAGUIRE  
SILLERY, 682-2877

**Surplus d'inventaire**

**8999\$**

**Macintosh Classic**  
2Mo de mémoire vive  
disque rigide 40 Mo  
Un ordinateur complet à ce prix !

**click**  
BOUTIQUE  
2786 chemin Sainte-Foy  
Sainte-Foy, Québec  
654 0506

440 118ème rue est  
St-Georges, Beauce  
228 0005

Logiciel intégré  
**ClarisWorks**  
Seulement **169\$** (229\$)

Traitement de texte. Base de données  
Chiffrier électronique. Bessm  
et Communication tout en un !

## La mer de Kara: un dépotoir atomique

BONN (AFP) - La mer de Kara, dans l'océan Arctique, est devenue le plus important dépotoir atomique du monde, écrit aujourd'hui l'hebdomadaire allemand Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung, citant des informations de l'organisation écologiste Greenpeace.

Le journal affirme d'après cette source qu'en tout gisent 17 000 fûts de déchets atomiques et 15 sous-marins atomiques au fond de la mer de Kara, près de l'île de la Nouvelle Zemble.

L'ancienne URSS a souvent coulé d'importantes quantités de déchets atomiques et des sous-marins équipés de réacteurs et de combustibles atomiques dans cette mer polaire, ajoute le journal, qui estime que ses eaux pourraient devenir radioactives.

« La radioactivité peut arriver sur votre table n'importe quand, sous la forme d'un poisson contaminé », a affirmé un expert de Greenpeace cité par le journal.

Il n'était toutefois pas possible hier d'obtenir confirmation de ces informations au siège de Greenpeace en Allemagne.

Un navire de Greenpeace, le Solo, a été arraisonné lundi par des garde-côtes russes en mer de Kara, alors qu'il voulait analyser la radioactivité au large de la Nouvelle Zemble.

### ■ Accord Irak-ONU

BAGDAD (AFP) — Les Nations unies et l'Irak sont parvenus hier à un accord de principe sur la reprise avant l'hiver de l'action humanitaire de l'ONU. La première moitié d'une aide de 180 millions \$ sera affectée aux populations kurdes dans le nord du pays, a déclaré Shaukat Farid, adjoint de Jan Eliasson, chef des affaires humanitaires à l'ONU. « Il existe un accord de principe mais nous sommes encore en train de régler les derniers détails », a annoncé Farid. Le fonctionnaire pakistanais se trouve à Bagdad depuis mercredi en compagnie de James Grant, directeur de l'UNICEF.

### ■ Sentence exemplaire

HOUSTON, Texas (AFP) — Un homme de 31 ans, en liberté conditionnelle, a été condamné vendredi à 25 ans d'emprisonnement pour ne pas avoir payé une note de 5500 \$ dans un hôtel de Houston, où il a mené pendant neuf jours grand train de vie. James Pierson a séjourné à l'hôtel Doubletree sous l'identité d'un banquier de la ville. Il a été également condamné à payer la note à l'hôtel.

### ■ Affrontements violents au Caire

LE CAIRE (AFP) — De violents affrontements entre manifestants et policiers, tournant à l'émeute, se sont déroulés hier soir dans deux quartiers pauvres du Caire particulièrement touchés par le séisme de lundi. Cinq personnes ont été blessées et 60 autres ont été arrêtées lors de ces affrontements, selon une source policière.

### ■ Destruction du «Hanoi Hilton»

HANOI (Reuter) — Le gouvernement vietnamien va détruire la célèbre prison «Hanoi Hilton», où étaient détenus les pilotes américains pendant la guerre du Vietnam, pour construire le premier complexe immobilier moderne de la capitale, rapporte hier l'hebdomadaire officiel Lao Dong. Selon le journal, des investisseurs de Singapour et du Japon participeront à ce projet de 34 millions \$.

### ■ L'Alaska a 125 ans

JUNEAU, Alaska (AFP) — L'Alaska célébrera aujourd'hui le 125e anniversaire de son achat par les États-Unis à la Russie, le 18 octobre 1867. Ce jour-là, le secrétaire d'État américain de l'époque, William Seward, versait 7,2 millions \$ pour un territoire de 1,5 million de kilomètres carrés, une opération qualifiée de « folie » à une époque où l'Alaska n'était considéré que comme un territoire gelé et inhabitable.

## LA BIBLE ENSEIGNE QUE :

- 1. VOUS AVEZ BESOIN D'ÊTRE SAUVÉ**  
«Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu» (Romains 3.23).
- 2. VOUS NE POUVEZ VOUS SAUVER VOUS-MÊME**  
«Car quiconque observe toute la loi, mais pêche contre un seul commandement, devient coupable de tous» (Jacques 2.10).
- 3. JÉSUS-CHRIST SEUL PEUT VOUS SAUVER**  
«Il n'y a de salut en aucun autre; car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devions être sauvés» (Actes 4.12).
- 4. VOUS POUVEZ ÊTRE SAUVÉ AUJOURD'HUI**  
«Il (Jésus-Christ) peut sauver parfaitement ceux qui s'approchent de Dieu par Lui, étant toujours vivant pour intercéder en leur faveur» (Hébreux 7.25).

**Y a pas que la messe le dimanche!**

**Moitié prix aujourd'hui...**

Laissez-nous meubler votre week-end! Les plus beaux mobiliers à Québec sont réduits de 50%. Presque tout notre inventaire est à moitié prix pour souligner notre 5<sup>ème</sup> anniversaire et pour nous permettre de réaménager notre salle de montre.

Nous avons les meubles les plus beaux et non les plus chers : si vous voulez vraiment savoir qui sont les plus chers, vous devriez vérifier la qualité des magasins qui offrent d'acheter maintenant et de ne pratiquement jamais payer...



Nous exprimons la différence entre «meubles» et «mobiliers»

185 rue St-Paul, dans le vieux Port de Québec  
692.41.06

**La Joconde institut de beauté**

Faites le plein jeunesse à notre institut, avec Hydradermie... un soin-plaisir incomparable.

**RABAIS DE 10\$** Jusqu'au 24 octobre, un rabais de 10\$ vous sera accordé sur le traitement hydradermie Cour. 60\$

**Prime!** Avec une CURE DE 4 TRAITEMENTS HYDRADERMIE (1 par semaine) POCHETTE RENÉ GUINOT GRATUITE renfermant : lait démaquillant, 50 ml; lotion tonique, 50 ml; nettoyant doux, 15 ml et Hydrarzone, 5 ml.

PRENEZ RENDEZ-VOUS DÈS MAINTENANT  
**658-0343**

**PLACE de la CITÉ**  
263, BOULEVARD HOCHELA, SAINTE-FOY (QUÉBEC)

## LE MONDE

## Les ventes d'armes de Moscou à Beijing inquiètent les USA

WASHINGTON (NYTNS) — Poursuivant une politique qui mine les efforts voulant à

## Par erreur, la Suisse envahit le Liechtenstein!

ZURICH (Reuter) — La Suisse s'est excusée auprès du Liechtenstein pour avoir envoyé, par erreur, des troupes sur son territoire.

Des recrues suisses en manoeuvres avaient reçu l'ordre écrit d'établir mardi dernier un poste d'observation dans la ville de Triesenberg « négligeant par là le fait que Triesenberg n'est pas en territoire suisse », a rapporté vendredi soir le bureau d'information de la petite principauté.

Le Rhin marque la frontière entre la Suisse et son voisin où vivent paisiblement moins de 30 000 personnes. Il n'y a aucun poste frontière mais des marques attestent cependant l'existence de la démarcation.

Les soldats avaient demandé à une dame de la principauté s'ils pouvaient utiliser son garage pour établir leur poste.

Celle-ci, déconcertée, a appelé la police. Non pas qu'elle ait refusé, au contraire, mais elle n'était pas habituée à la vue de masques à gaz et de carabines. Le Liechtenstein n'a pas d'armée. Les policiers se sont contentés d'inviter les soldats à quitter les lieux et rentrer dans leur pays.

freiner la diffusion d'armes de haute technologie, la Russie vend des systèmes de guidage de missile, des moteurs de fusée et d'autres types d'équipement avancé à son ancien adversaire, la Chine, ont indiqué des responsables américains.

Ces ventes inquiètent grandement les principaux collaborateurs du président George Bush, qui redoutent que la Chine ait décidé d'acquiescer à une technologie qui lui permettrait de produire des armes destinées au Tiers-Monde.

« Vous ne savez pas ce que les Chinois vont faire avec ce matériel une fois qu'ils auront la capacité de le produire », a dit un haut dirigeant du Pentagone.

Parce que la Russie a besoin de devises et que ses armées ont été réduites en importance, elle a décidé de développer encore plus son programme de ventes à l'étranger.

En plus des armes, un haut responsable de l'administration Bush a dit que Moscou vendait à Beijing une technologie qui peut être utilisée pour produire de l'uranium enrichi.

Les missiles air-air chinois ont des systèmes de guidage jugés inférieurs et la système russe que la Chine a acheté devait permettre de corriger cette lacune. De plus, Moscou a vendu à Beijing des missiles S-300, un missile sol-air qui est l'équivalent du Patriot américain, et au moins 24 chasseurs SU-27.



## Les Zoulous dans la rue

Près de 20 000 Zoulous ont défilé hier à travers les rues de Johannesburg armés de lances et de sagaies, défiant ainsi ouvertement l'interdiction du port des armes traditionnelles décrétée par le gouvernement sud-africain. Cette manifestation, organisée par le parti zoulou Inkatha, s'est déroulée sans incident. L'objectif du rassemblement était de protester contre les accords passés le 26 septembre entre le président Frederik de Klerk et le leader du Congrès national africain Nelson Mandela.

## Réouverture du corridor humanitaire à Sarajevo

SARAJEVO (Reuter) — Les Musulmans bosniaques ont accepté hier de rouvrir le couloir humanitaire qui va de l'aéroport à Sarajevo et qui était fermé depuis jeudi.

« La route sera rouverte de jour et contrôlée par la FORPRONU pour assurer le libre passage de l'aide humanitaire. Elle sera fermée la nuit », a annoncé le général Hosain Abdel-Razak, commandant des unités de l'ONU à Sarajevo, après trois heures et demies de négociations avec des responsables bosniaques.

De son côté, Mik Magnusson, chargé des affaires politiques à la FORPRONU, a déclaré que l'ONU renforcerait ses patrouilles le long de la route et un véhicule blindé sera placé en travers en cas d'attaque. La nuit, une barricade sera érigée et les soldats de l'ONU retirés jusqu'au matin.

Les Bosniaques affirmaient avoir mis en place le barrage pour faire échec à une offensive imminente des Serbes. Selon la présidence bosniaque, les Serbes ont déployé 24 chars autour de l'aéroport. L'ONU a répondu qu'elle n'était pas en mesure de confirmer la présence de chars.

Par ailleurs, avant de quitter Genève pour Sarajevo hier, le chef des Serbes de Bosnie Radovan Karadzic a confirmé sa décision de transférer son aviation sous contrôle yougoslave.

Le chef de l'armée de l'air serbe de Bosnie, le général Zivimir Ninkovic, a maintenu pour sa part qu'il n'avait nullement l'intention de renoncer à la quarantaine d'appareils qui se trouvent sous son commandement.

## Un séisme ravage un village colombien

BOGOTA (AP, AFP) — Un violent séisme qui a partiellement détruit hier matin un village du nord-ouest de la Colombie a fait 20 blessés au moins et 700 abris, mais, par miracle, aucun mort.

Touché de plein fouet par le tremblement de terre, le village de Murindo (5000 habitants) a été détruit à 90 % selon le poste de radio RCN.

Le village se trouve à 145 km au nord-ouest de Medellín.

Les 20 blessés ne souffrent pas de blessures graves.

Des canalisations d'eau et des fosses septiques avaient été gravement endommagées ou détruites ce qui risque de poser des problèmes sanitaires.

De nombreuses habitations, la clinique, l'église et le bureau du maire ont été rasés ou endommagés, selon un porte-parole de la Croix Rouge. Des centaines de personnes se sont réfugiées dans les deux parcs de la bourgade



Gil

COURTEMANCHE

Edmedia

## Cercles vicieux en Afrique

Il y a deux ans, pendant que soufflait le grand vent de la démocratie sur les dictatures de l'Est européen, le président français, François Mitterrand convoquait ses « homologues » africains dans la station de villégiature de La Baule pour le sommet franco-africain.

Époque oblige, le président lança un avertissement qui fit trembler plus d'un chef d'État habitué à la complaisance des grandes puissances. Non seulement fallait-il promouvoir la démocratie dans les discours et les communiqués officiels, mais il fallait s'y mettre sérieusement. Et pour qu'on le prenne au sérieux, le président français décréta qu'il y aurait dorénavant des primes à la démocratie. Les dirigeants de l'Afrique francophone qui sont liés à la France par des liens historiques, mais surtout par le franc CFA qui évolue en fonction du franc français, ne prirent pas beaucoup de temps pour se rendre compte qu'il y avait un peu de sérieux dans ces admonestations. Certains d'entre eux se précipitèrent. Ils rentrèrent chez-eux et mirent en place les mécanismes de transition nécessaire, d'autres y furent acculés et quelques-uns, assez rares, firent la sourde oreille.

Il y a une dizaine de jours, en l'absence du président français convalescent, c'est le premier ministre Pierre Berégovoy qui était à Libreville au Congo pour faire le point. Côté démocratie, comme on dit côté jardin au théâtre, beaucoup d'activité depuis le discours de François Mitterrand, non seulement en Afrique francophone, mais dans tout le continent. Sur 47 pays de l'Afrique sub-saharienne, environ 40 connaissent maintenant un régime multipartiste. Dans certains pays comme le Mali ou le Congo, les dictateurs sont disparus. Ailleurs, la « démocratisation » n'a pas véritablement changé les structures du pouvoir, c'est le cas de la Côte d'Ivoire par exemple, du Rwanda ou du Cameroun où le président omnipotent a réussi à se faire élire cette semaine.

Aux encouragements de la France, se joignent aussi ceux des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, les grands pays donateurs sur le continent oublié. Mais il est évident pour tous, que ces pays ont en caisse plus de paroles que d'argent. Les États-Unis, pour un, ne versent que 600 millions \$ en Afrique, alors qu'ils consacrent annuellement un peu moins de 6 milliards \$ aux deux ennemis d'antan, Israël et l'Égypte.

## Espoirs rapidement envolés

Tout comme à l'Est, on a entrepris en Afrique des espoirs qui se sont rapidement envolés comme le sable du Sahel. La démocratie, l'accroissement des libertés et des droits, la libéralisation des marchés ne sont en rien garants de la prospérité. Ce n'est pas la démocratie qui contrôle le prix du café qui a encore baissé cette semaine chez mon épicier. La liberté non plus ne peut rien contre la démographie galopante. L'Afrique connaît un taux de croissance de 3 %. En 30 ans, la population de l'Afrique, 650 millions, aura doublé. Ces nouveaux habitants iront peuplé surtout des villes comme Lagos ou Abidjan qui sont devenues des mégapoles ingouvernables et explosives.

À Libreville, les Français ont poursuivi leur discours sur la nécessaire poursuite de la démocratisation, mais ils n'ont pas maché leurs mots sur la rigueur économique, mais ils ont surtout remis en question les politiques du Front monétaire international et de la Banque mondiale. C'est une première venant d'un pays riche et ces critiques à l'égard des deux grandes institutions internationales qui polissent les économies africaines comme des gendarmes, les autoroutes, auront peut-être le mérite d'entamer un début de remise en question des politiques d'ajustement structurel et les programmes d'aide de la Banque mondiale.

Il n'y a que les ordinateurs de ces deux organismes qui parlent de progrès en Afrique. Ce sont des progrès comptables : baisse de la masse salariale de la fonction publique, diminution des subventions aux aliments, baisse des importations. En théorie, tout cela est nécessaire. Mais tout cela n'était réalisable sans drame que dans des économies bien organisées comme les nôtres, dans lesquelles il est possible de couper « dans le gras ». En Afrique, il y avait peu de gras, sinon dans les poches des dirigeants qui n'ont pas vidé le compte de banque en Suisse.

Le « gras » en Afrique, c'étaient les écoles secondaires gratuites qui ne le sont plus maintenant. En Côte d'Ivoire, par exemple, les frais de scolarité ont eu des conséquences imprévisibles : elles ont augmenté considérablement le nombre des « blanc-bleu » : cette expression désigne les lycéennes qui à la sortie des classes s'adonnent à la prostitution dans leur petit uniforme blanc et bleu. Et bien sûr, en Afrique, qui dit augmentation de la prostitution, dit augmentation du sida qui elle-même entraîne une croissance des dépenses de santé. Ce n'est qu'un petit exemple des cercles vicieux qu'a commencé à dénoncer le sommet de Libreville. Espérons que la France poursuivra ses efforts de réforme du FMI. Cela pourrait être plus rentable pour l'Afrique que des « primes à la démocratie ».

# GRANDE VENTE D'ANNONCES!

HABITATION: PRÉSENTEMENT POUR UNE FRACTION DU PRIX, votre annonce classée du samedi sera aussi publiée le dimanche et le lundi. Demandez tous les détails à votre téléphoniste des annonces classées! Les annonces classées habitation dans Le Soleil, de l'argent sonnante. 647-3311

## SPÉCIAL 3 JOURS

SUR LES ANNONCES CLASSÉES HABITATION

Vos annonces classées du Soleil

**647-3311**

Sans frais:  
1-800-463-2116

**LE SOLEIL**  
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

après la destruction de leur maison. Le séisme était de magnitude 6,6 sur l'échelle de Richter.

## Moscou cache un homme qui a la clé de l'énigme Wallenberg

LONDRES (AFP) - Les autorités russes « cachent » et « protègent » un ancien officier du KGB qui « pourrait résoudre un des grands mystères de la Deuxième Guerre mondiale: le sort du héros suédois Raoul Wallenberg, qui aurait été assassiné dans la prison de Loubianka », affirme aujourd'hui The Observer.

Les autorités soviétiques avaient remis en 1957 à la Suède un document « apparemment signé » par le médecin de cette prison et indiquant que Wallenberg, qui a sauvé plusieurs dizaines de milliers de Juifs hongrois des persécutions nazies, y était mort en 1947 d'une crise cardiaque, mais les circonstances de la disparition de Wallenberg, arrêté en 1945 par l'Armée rouge, n'ont jamais été éclaircies, rappelle le journal.

The Observer se demande donc pourquoi les autorités russes n'interrogent pas en détail Dmitri Ko-

pylansky, 74 ans, ancien officier du KGB qui, selon le journal, avait mené l'interrogatoire du diplomate et « pourrait être impliqué dans son meurtre ». Kopylansky, lui-même juif, vit à une adresse tenue secrète, « sous la protection des autorités ».

Un porte-parole du ministère russe de la Sécurité a déclaré au journal ne pas pouvoir nier que Wallenberg avait été assassiné -- c'est même « des plus probables » selon lui -- mais qu'aucune preuve n'avait pu être trouvée et que Kopylansky « ne se souvient plus de rien ».



Lise Giguère

## EN COULISSES

### Bal de l'émeraude

Décidément, le 21 novembre promet bien des mondanités ! Si votre smoking et votre robe de bal s'ennuient dans votre placard, n'hésitez plus ! Il n'y a pas que le gala d'ouverture du Capitole, vous savez ! Depuis trois ans, toujours le dernier samedi de novembre, a lieu le Bal de l'Émeraude ! Cet événement de prestige parrainé par l'Ordre militaire et hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem, commanderie de Québec, propose une soirée marquée du faste et de la tradition des grandes fêtes d'antan au profit de la Fondation Robert-Giffard. Imaginez simplement l'accueil au son des trompettes héraldiques du Royal 22e Régiment ! Ensuite, un vin d'honneur et un dîner dansant à la salle de bal du Château Frontenac. Réservation : 663-5155 (200\$ par personne). Qu'on ne vienne plus me dire qu'il ne se passe rien à Québec !

### Le Nez Rose de « l'autre » Château

Le Château Bonne Entente reprenait dimanche passé ses soirées gastronomiques, dont la dernière remontait au 12 octobre 1986. Si bien qu'entre 18 h et minuit, le vin coulait à flot arrosant les mets à base de gibier, pendant que *Chantal Blanchet*, la gagnante du Festival de la chanson de Granby accompagnée au piano par *Claude Olivier*, donnait un aperçu de son grand talent et invitait le public à la suivre d'extraits de l'opéra *Carmen* à la *Danse à St-Dilon* en passant par *Memories* de Barbra Streisand. Ai-je vraiment besoin de vous révéler que plus l'heure avançait, plus les rires devenaient nerveux, les paupières s'alourdissaient, la bouche s'empâtait et les pieds... s'arrondissaient ! C'est alors que le directeur général du Château Bonne Entente, *Michel Boulanger*, a fait preuve d'un grand respect pour sa clientèle en annonçant qu'on offrirait, à tous ceux qui n'avaient pas choisi le forfait Nez Rose (chambre et petit déjeuner), le retour à la maison. Le lendemain, les heureux fêtards n'avaient qu'à refaire la route pour reprendre leur auto. Et ce n'est pas tout ! Le lendemain, ceux qui venaient récupérer leur bagnole se voyaient invités gracieusement à dîner. Une idée géniale qui a suscité une ovation bien méritée ! Bravo au Château Bonne Entente pour ce superbe repas et pour ce... respect de la vie !

### La santé par le rire

La rigolothérapie semble avoir de plus en plus d'adeptes. C'est même sous le thème *La santé par le rire* que se déroulera une soirée-bénéfice aux profits du Fonds de médecine familiale affilié à la Fondation de l'hôpital Laval, le 28 novembre, sous la présidence d'honneur du relationniste et chroniqueur *Jean Brouillard* ! Le magicien *Alain Choquette*, l'humoriste *Claire Jean* (la fille d'*André Jean* de TQS) et *Roger Bernard* mettront leur talent à profit pour déridier l'assemblée. Réservation : Fondation de l'hôpital Laval (656-4638), unité de Médecine familiale (656-4795) ou Jean Brouillard communication (682-6111).

### Un client sensible

La propriétaire du restaurant *La Scala* sur la Grande-Allée, *Diane Guillot*, pourrait bien vous surprendre si d'aventure vous alliez déguster l'une de ses pizzas. C'est que la dame chante ! Ce qui n'est pas sans lui réserver des surprises de taille. Ainsi, un client mis au fait de cette particularité lui adressait une prière : interpréter du Piaf, sa favorite. Sitôt dit, sitôt fait. Mais dès les premières notes de *L'hymne à l'amour*, voilà que monsieur se met à pleurer ! Trop d'émotion, semble-t-il !

### Des soupers-spectacles

Le chanteur *Franck Oliver* présentera deux spectacles (19 h et 22 h) à la Brasserie La Bulle de Fleur de Lys, jeudi. Il est possible de manger pendant le spectacle. On peut réserver au 525-4507. Plus tard, les 3 et 4 novembre, ce sera au tour de *Michèle Richard* de proposer son tour de chant à la Brasserie du Carrefour Beauport. On peut réserver au 661-9307.

### Du rétro à Lévis

Nostalgie, quand tu nous tiens ! Tous ceux qui gardent en mémoire ces samedis magiques où *Jeunesse d'aujourd'hui* envahissait le petit téléviseur seront heureux d'apprendre que le Rock'n'Roll Palace de Lévis reprend la formule. Ainsi, tous les dimanches soir 21 h 30, nul autre que *Joël Denis* (qui a fait les beaux jours de cette émission) recrée ce contexte en invitant les artistes chouchous de cette époque. Rendez-vous donc ce soir avec *Richard Huet*. Suivront *Jenny Rock*, *Claire Lepage*, *Johnny Farago*, *Patrick Zabé* et *Paolo Noël*.



### Un quart de siècle

Le sympathique Claude Mercier et son épouse fêtaient leur 26e anniversaire de mariage la semaine dernière. Ils ont profité de l'invitation au souper gastronomique du Château Bonne Entente pour souligner cet événement ! Décidément, Claude est en plein quart de siècle cette année puisqu'il célèbre aussi ses 25 ans de télévision ! Et il semble toujours aussi heureux de faire ce métier.

### En vitesse

● *Pierre-Elliott Trudeau* a 74 ans aujourd'hui. Il est donc Balance ascendant Balance et tous les astrologues se plaisent à dire que c'est l'ANNÉE de la Balance. Aussi, *Marcel Charland*, qui a étudié les aspects planétaires de Monsieur Trudeau nous prédit son retour comme Premier ministre du Canada !  
● Ce soir *Je danse en français* accueillera un jeune Charlesbourgeois qui vient présenter son premier microsillon, *Bruno Pelletier*. C'est lui qui tiendra le rôle principal dans *La légende de Jimmy* aux côtés de *Luce Dufault*, ex-choriste de Roch Voisine et de Dan Bigras, qui reprendra le rôle tenu par Diane Tell à Paris.  
● Le 21 octobre, voyez Pierre Verville remporter le troisième trophée des *Détecteurs de mensonge*. Les deux autres meilleurs menteurs de la colonie artistique sont *Claude McKenzie* de Kashtin et *Marc Laurendeau*. Créé pour une farce, ce trophée est maintenant fort convoité.  
● *Julie Racine*, la chanteuse de La Jungle, attend la venue de la cigogne pour le mois de juin !  
● Le téléthon Noël du Bonheur dévoilera mercredi des lithographies de quatre peintures regroupées dans un coffret édité et vendu au profit de la Corporation *Noël du Bonheur*. Il s'agit d'oeuvres du peintre *St-Gilles* ayant pour titre *Les Quatre Saisons*.

# Coffret-compilation, disque et... spectacles ? L'année du grand retour de Gilles Valiquette

Gilles Valiquette était en ville, mercredi. Pouvait-on passer à côté de cette formidable occasion de lui poser quelques-unes des « colles » du concours écrit de *Tous pour un*, qui portera sur les Beatles au cours des prochaines semaines ? Valiquette, on le sait, s'avère un expert des Fab Four...

par FRANCINE JULIEN  
LE SOLEIL

Le chanteur part d'un grand éclat de rire et enfile sans hésiter réponse sur réponse aux questions posées au récent concours préliminaire de l'émission télévisée, que ce soit le nom exact de la petite fille qui a inspiré *Lucy In The Sky With Diamonds*, le passé de musicien du producteur George Martin ou le prénom de la mère de Paul McCartney. Et pour cause, puisqu'il fait partie de l'équipe de poseur de pièges de *Tous pour un* !

« Quand on a annoncé la tenue du concours, j'ai reçu plein de téléphones de gens qui me disaient "Gilles vas-tu y participer ?" Mais voilà que j'ai reçu un autre appel, cette fois de Radio-Canada, qui me demandait d'être recherchiste pour l'émission ! »

### Un coffret

Valiquette, ce fanatique des Beatles, savait donc quel moyen prendre pour plaire aux collectionneurs en sortant son coffret *Où est passé le temps ?* Ce double disque compact regroupe une trentaine d'extraits des huit enregistrements réalisés par le gars cool au cours de la décennie 70, ainsi que quelques titres inédits réalisés à la même époque. Puis, l'artiste s'est offert un petit plaisir personnel en éditant un tirage limité de 1000 exemplaires vinyle de ce même coffret, disque quadruple qu'il a dû faire presser... au Texas !

Appliqué et minutieux, Valiquette, qui est aussi le producteur du disque, n'a pas lésiné sur la présentation, comme en fait foi une pochette étoffée contenant photos et paroles de chansons, lieux et dates d'enregistrement, ainsi que les noms des artistes accompagnateurs.

Le programme musical s'ouvre même sur une présentation par le

propriétaire de La Boîte, à Limoilou, où Valiquette s'exécutait en 1973. « Dans mon temps, il n'y avait pas de chanteurs qui pouvaient faire des disques avant de s'être défendus sur scène. Il y a une différence de maturité entre le disque et la scène. »

### La vie en rose

La sortie de ce coffret n'est pas tout à fait étrangère au succès de la version de *La vie en rose* interprétée depuis quelque temps par Joanne Labelle, qui a créé un certain intérêt pour les originaux de Valiquette. Pourtant, depuis des années, il nous promet des chansons toutes neuves... un projet de disque reporté de saison en saison.

Mais le principal concerné jure qu'il reprendra du collier pour de vrai, cette fois. Ainsi, il sortira vraisemblablement son prochain disque au début de 1993 (la sortie du premier 45-tours est même déjà prévue pour le 11 janvier !), puis espère remonter sur scène au cours de l'été prochain.

La formule ? « Je n'ai pas de problèmes avec ça ! Si on me demande dans des petites boîtes en Gaspésie, c'est pas compliqué, je pars tout seul avec ma guitare. Sinon, je suis prêt à faire des plus gros shows, avec un band. Comme au Festival d'été de Québec, par exemple... »

Quant à la version de Joanne Labelle, Valiquette la juge « parfaite ». « Je suis flatté qu'ils aient choisi ma chanson, dit-il. Le plus surprenant, c'est que cette chanson redevienne un numéro un ! »

Et des numéros un au palmarès, Valiquette ne les compte plus. Tout le monde a dans la tête un refrain, quelques mots, chantés et rechantés à la radio par ce chevelu à lunettes rondes qui fredonnait d'une voix traînante des *yé-tu cool, yé-tu cool, yé-tu cool* ou *y'a rien à faire le samedi soir*.

« J'ai toujours été confortable



Gilles Valiquette s'est fait plaisir en éditant un tirage limité de 1000 exemplaires vinyle de son coffret.

avec ça. Moi, ce que j'ai toujours privilégié, ce sont des chansons de trois minutes, trois minutes et demie, simples, avec un langage pas compliqué et des accords que tout le monde connaît. Je suis un des rares de ma génération à faire ça. »

Quant à cet engouement pour les reprises et les vieux hits, Gilles Valiquette ne peut qu'en être heureux. Après tout, il a bien découvert Buddy Holly et Chuck Berry en écoutant... les Beatles !

## HOMMAGE À EDWIN BÉLANGER



Concert-bénéfice au profit de la Fondation de Lauberivière sous la présidence d'honneur de



Monsieur Claude Béland

président de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec

le dimanche 22 novembre 1992 à 20 heures Salle Albert-Rousseau

Solistes : Suzanne Beaubien, pianiste  
Claudine Côté, soprano  
Sonia Racine, mezzo-soprano  
Guy Bélanger, ténor  
Grégoire Legendre, baryton

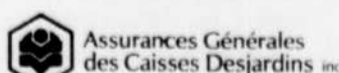
Chœurs du Québec Ensemble symphonique de Québec

Chefs d'orchestre : Guy Bélanger  
Edwin Bélanger

Droit d'entrée : 100 \$ par personne

Pour réservations : 524-5151, poste 622

Une collaboration de :



Le Château Frontenac

CARON BÉLANGER ERNST & YOUNG

Imprimerie Faber inc.

**L'énergie musicale**

**LE GRAND DÉCOMPTÉ BUD**

Dimanche de 12h à 14h

**CHIK 98,9 La clef de sol**

**LE SOLEIL**

**GAGNEZ UNE RADIO D'AUTO SONY**

Écoutez le Grand décompté BUD, CHIK 98,9, LE SOLEIL, LA CLEF DE SOL, SONY Remplissez l'espace vide de la dixième position. Retournez-nous le coupon.

CS	SD	Tequila	A.L.T.	WAR
1	3	Move this	Technotronics	CAP
2	1	Rythm is a dancer	Snap!	BMG
3	2	Jesus he knows me	Genesis	WAR
4	5	Not enough time	IKXS	WAR
5	9	Digging in the dirt	Peter Gabriel	MCA
6	11	All shook up	Billy Joel	SONY
7	8	Humpin' around	Bobby Brown	MCA
8	4	How do you do	Roxette	CAP
9	12			
10				
11	6	Am I the same girl	Swing out Sisters	POL
12	7	Deep Kiss	Mitsou	ISBA
13	14	End of the road	Boys to Men	POL
14	15	Start the car	Jude Cole	WAR
15	17	You lied to me	Cathy Dennis	POL
16	20	Would I lie to you?	Charles & Eddie	CAP
17	21	How about that	Bad Company	WAR
18	23	Walking on broken glass	Annie Lennox	BMG
19	22	Sometimes love just ain't tough	P. Smyth & D. Henley	MCA
20	24	Free your mind	En Vogue	WAR

CS. Cette semaine SD. Semaine dernière CIE. Compagnie

VOLUME → BALANCE ←  
PUSH TUNE/SEEK  
PUSH RECALL

SONY

98.9

1 2 3  
4 5 6

NOM : \_\_\_\_\_  
ADR. : \_\_\_\_\_  
TÉL. : \_\_\_\_\_  
10<sup>e</sup> position : \_\_\_\_\_

CHIK-98,9 1245, ch. Sainte-Foy, Bureau 105, Québec (Québec) G1S 4P2

**CHIK 98,9** **LE SOLEIL**

## ÉDITORIAL

## Message du pouvoir gris

Les Québécois du « pouvoir gris » ne sont pas très heureux de l'esprit des réformes mises en place par le ministre Marc-Yvan Côté en santé et services sociaux.

Dans un mémoire préparé par la Fédération de l'âge d'or du Québec, ils reprochent au gouvernement d'adopter une vision strictement comptable des choses et de privilégier structures et dispensateurs de services plutôt que de rester fidèle au thème pourtant annoncé : « Une réforme axée sur le citoyen ».

Reprenant les propos de la Commission Rochon, le mémoire de la FADOQ souligne que ce sont les soins entourant la proximité de la mort qui coûtent le plus cher et non le vieillissement. « L'homme commence à vieillir dès sa naissance », rappelle le document.

L'organisme reproche au ministre de culpabiliser les personnes âgées en insistant sur des statistiques sombres du genre : 10 % des personnes âgées consomment 40 % des soins dans les centres hospitaliers de courte durée ; elles utilisent en moyenne cinq médicaments par jour ; 31 % des ordonnances émises à cette clientèle relèvent des psychotropes : sédatifs et hypnotiques ; en 1980, la facture « médicaments » frôlait 55 millions \$...

Comme trop de gens, les artisans de la réforme Côté identifient encore vieillissement et chaise berçante, ce qui ne correspond plus du tout à la réalité du troisième âge, observe la FADOQ qui accueille désormais les 50 ans et plus, parmi ses 175 000 membres.

Parce qu'ils accèdent plus tôt à la retraite, les nouveaux « aînés » sont en pleine forme, dynamiques, hyperactifs et intéressés par tout ce qui se vit. Mais que fait la société pour profiter de leur expérience ?

Actuellement, entre 65 et 70 % des retraités de 65 à 75 ans se disent pleinement autonomes et peuvent se passer du paternalisme institutionnel. Mais la population vieillit dans une proportion qui exige un virage radical au chapitre des attitudes sociales. Les nouveaux « vieux » sont bien différents de leurs aînés.

Depuis 1961 les plus de 65 ans sont passés de 5,8 % de la population à 10 %. En l'an 2000, une personne sur trois aura plus de 55 ans. Déjà 57 % des femmes seules se retrouvent sous le seuil de la pauvreté ; la détérioration des réseaux sociaux et familiaux d'aide n'arrange rien. Il faut dissiper les inquiétudes formulées.

Au début des années 1980 la Commission Rochon déplorait déjà que l'on oblige les usagers des services à « s'adapter à un système rigide de moins en moins capable de répondre aux nouveaux besoins engendrés par les changements sociaux ». Or, croit la FADOQ, la réforme n'ose pas « renverser la pyramide ».

Le dossier médicaments illustre bien ce que les aînés reprochent au ministre. Qui prescrit les médicaments « surconsommés » ? Certainement pas celui qui consulte. Quels effets réels auront les frais désormais imposés sur les ordonnances ? Que font les corporations professionnelles en cause pour corriger le problème ? Comment la réforme imposera-t-elle plus de rigueur aux dispensateurs de services ?

Les inquiétudes, devant la flambée des coûts, sont justifiées. La dénatalité a modifié ce que devait être la société au tournant du millénaire. Les conditions actuelles de sous-emploi et de travail précaire n'augmentent rien de rose pour les fonds de sécurité du revenu dans les années à venir.

La réforme amorcée ratera ses objectifs si l'on n'arrive pas à corriger le tir en imposant à tous les intervenants, y compris les intouchables professionnels de la santé, un sens plus aigu de leurs responsabilités envers la société qui les fait vivre.

Il n'est peut-être pas trop tard, mais pour corriger le tir, il faudra entendre l'avertissement de nos aînés.

MARTINE R.-CORRIVAUULT

## Mot à mot

## Le Conseil des arts à Québec

par ROLAND LEPAGE

(Lettre à Mme Liza Frulla-Hébert, ministre des Affaires culturelles)

Avec tous mes camarades de théâtre, je me réjouis de la position que vous avez prise dans les dossiers relatifs à la politique culturelle de votre gouvernement et de la création prochaine d'un Conseil des arts et des lettres. L'action d'un véritable ministère de la Culture soutenue par l'expertise et les compétences réunies au sein d'un tel conseil devrait constituer un stimulant pour tous les intervenants du monde des arts oeuvrant au Québec.

Il semble que vous n'avez pas arrêté votre choix sur l'endroit où devrait s'établir le siège de ce Conseil des arts et des lettres. Je me permets de vous exprimer mon avis, à savoir qu'on ne devrait absolument pas considérer l'éventualité d'installer cet organisme ailleurs qu'à Québec.

Ne voyez là qu'un corollaire logique et nécessaire au fait que Québec constitue toujours la capitale du Québec et le siège de son gouvernement.

Je n'aurais pas la prétention de vouloir contester à la métr-

pole montréalaise l'importance qu'elle revendique et que lui reconnaît le monde québécois de la culture et des arts.

Mais il s'agit pour vous et pour votre gouvernement de poser un geste politique dont la portée doit dépasser les revendications partisans et les intérêts locaux. Les grandes institutions gouvernementales doivent, si les mots et les choses ont un sens, prendre racine là même où l'État choisit d'établir ou de maintenir sa capitale.

Tant qu'on ne décidera pas de transporter le siège de l'Assemblée nationale à Montréal, la question ne devrait même pas se poser, car toutes les autres considérations en rapport avec la logistique, la commodité, le pourcentage relatif d'institutions basées dans l'une ou l'autre ville, etc., ne sont qu'accessoire. La valeur symbolique de certains choix de nature politique relève en revanche de l'essentiel.

Je vous demande de vouloir bien excuser la trop longue et très franche expression d'un sentiment partagé d'ailleurs par la totalité des créateurs et des artistes de mon entourage.

M. Roland Lepage est le directeur artistique du Théâtre Le Trident.

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef:

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:

DENIS CLICHE

Président et Éditeur:

ROBERT NORMAND

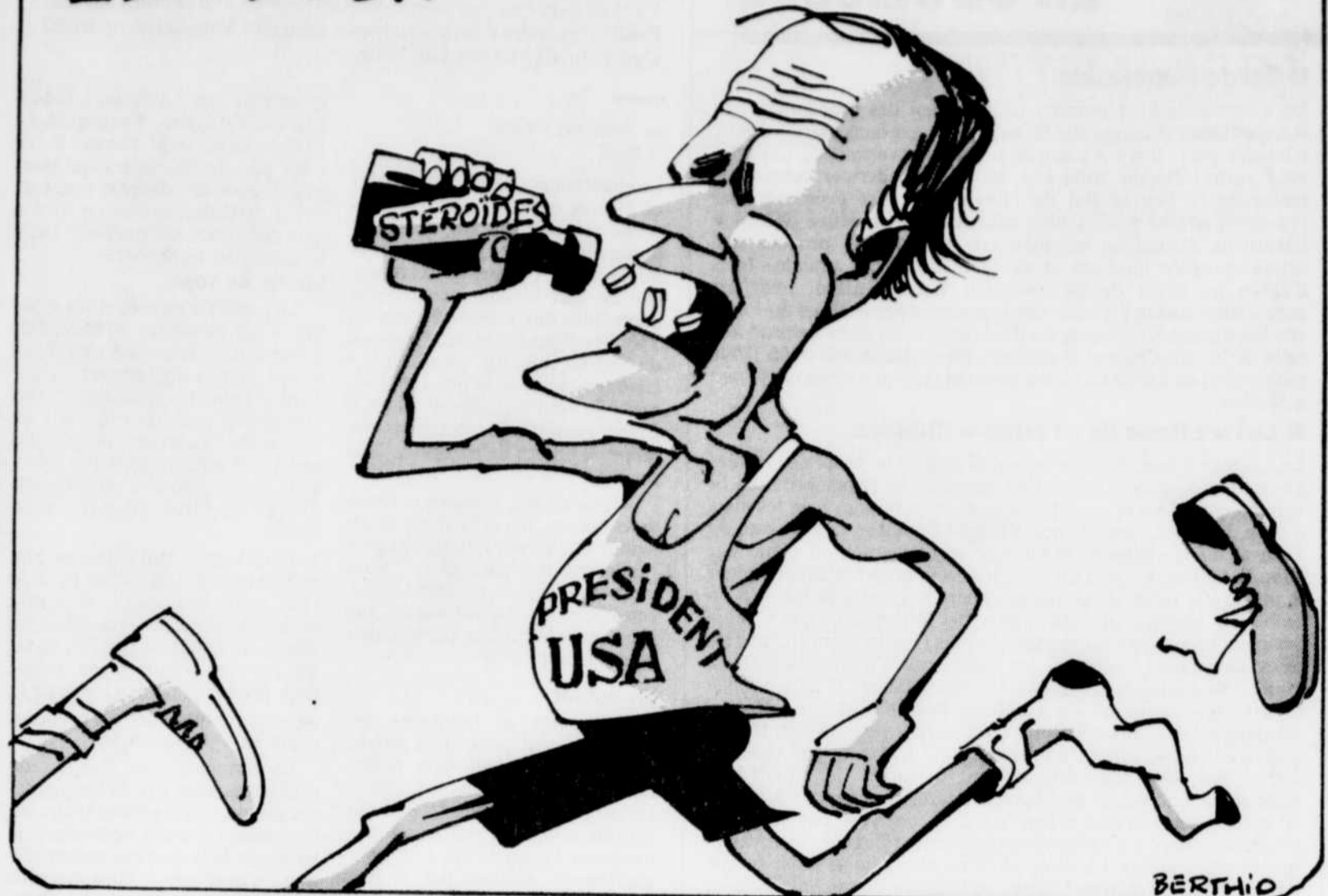
Directeur de l'information:

ANDRÉ FORGUES

Directeur de l'édition:

MICHEL AUDET

## BEN BUSH



## Pastiche au pastis

NOTE : Depuis le face à face Bourassa-Parizeau de lundi soir, les analystes ont beaucoup débattu de l'influence de cette historique rencontre sur les électeurs. Ils ont, à mon humble avis, sous-estimé les retombées de ce débat. De nombreux esprits en ont été profondément marqués. Pour l'illustrer, j'ai composé ce mini-drame destiné au théâtre d'intervention.

(Deux concitoyens, Con et Connard, se rencontrent au comptoir d'un casse-croûte. La conversation s'engage sur l'incontournable sujet de l'automne 1992.)

CON — T'es pas tanné, toi, d'entendre parler constitution ?

CONNARD — Ben non, je suis content. Même que je trouve ça réconfortant... Sans la constitution, de quoi est-ce qu'on causerait ? Chômage ? Pauvreté ? Misère des riches ? Somalie ? Mozambique ? Ce serait mille fois plus déprimant. Les ébats constitutionnels, ça occupe. C'est comme le jeu de la pétanque chez les Français : un petit coup, le cochonnet roule dans un sens ; un autre, il va à l'opposé. Autour, ça jase, jase, jase. Après, y'a le pastis.

CON — Ouais... Mais, moi, toute cette bisbille sur le consensus, ça me met sens dessus dessous. U.S. qu'on s'en va ?

CONNARD — (Souriant, l'air connaisseur). Nulle part. L'essentiel, c'est pas d'arriver, c'est de bouger. Je veux dire : un peuple qui joue à la pétanque se garde jeune et en santé.

CON — Ça c'est vrai. *Mens sana in corpore sano*. Sans tomber dans le latinisme, admettons qu'il faut faire de l'exercice. (Il avale une gorgée de Coke). Quand même, tu trouves pas le jeu un peu confus ?

CONNARD (Ravi). Ben sûr ! On roule le cochonnet en pleine confusion. Et c'est tant mieux. De la confusion naît la connerie créatrice.

CON — (Interloqué). Qu'est-ce que



Nicole

BEAULIEU

collaboration spéciale

c'est que ça ? Pas une autre affaire judiciaire, au moins ?

CONNARD — Jamais en 125 ans !

CON — Dans le genre subsidiaire, je suppose ?

CONNARD — Pas plusse.

CON — Ben, d'abord, dis-moi comment on peut distinguer la connerie créatrice de la connerie conne ?

CONNARD — Ça se reconnaît au premier coup d'oeil.

CON — Comment ? À quel signe ?

CONNARD — (Il hésite, aspire, expire, époussette le comptoir). C'est simple. Très très simple. Je peux pas tout définir pour l'instant, mais c'est écrit dans le ciel : un jour, la jument va parler.

CON — Un jour, la jument va parler... c'est un titre de livre ça ? Qu'est-ce que ça signifie ?

CONNARD — Qui vivra verra.

CON — Tut... tut... Tu réponds pas à ma question, là.

CONNARD — Peu importe que la maxime tombe à côté du pot, pourvu qu'elle germe. Je le répète : qui vivra vivra. QUI VERRA VIVRA !

CON — (Il se gratte la tête). Et vice versa ? Dis donc, avec ta jument, tu ferais pas référence au cheval de Troie du débat de lundi, celui qui aurait pris les mors aux dents avant même que l'écurie canadienne soit verrouillée ?

CONNARD — Ah ! non, là tu te trompes royalement. Je pensais plutôt au cheval de Victor-Lévy Beaulieu dans l'Heritage.

CON — (De plus en plus perplexe). Ah ! bon. Mais il est bel et bien mort à la fin du téléroman... Or, les Anglais eux-mêmes le disent : rien ne sert de fouetter un cheval mort.

CONNARD — L'avantage, c'est qu'il risque pas de ruer dans les brancards ni de s'épouvanter.

CON (Songeur). Le bel étalon des Filles de Caleb ferait une bien plus belle monture. Surtout qu'il va aller caracoler en France prochainement.

CONNARD — À cheval de bataille, on regarde la bride. Qui trop emballa, mal étrive.

CON — Ça devient compliqué. Tes dictons sortent pas mal magannés. Mais reviens-en à la jument de tantôt. Qu'est-ce qu'elle dira ?

CONNARD — Comme le secret de Fatima, ça commence par « Pauvre Canada ». Ça se situe entre le constat d'usage et la constellation. C'est tout ce que je peux avancer avant la mailloche sans tomber dans le juridisme...

CON (Ébahi, il pignochne son assiette vide, cherchant une issue. Long silence.). As-tu lu le texte de l'entente, toi ? Moi, ça fait trois fois que je m'endors dessus.

CONNARD — (Souriant bêtement). Qui dort dine, c'est toujours ça de pris pour l'économie.

CON — L'as-tu lu, oui ou non ?

CONNARD — Il est sous mon oreiller. Je dors avec. Je fais de beaux rêves.

CON — Ça coûte pas cher de rêver. Qui rêve économise.

(Ils se lèvent, paient, se dirigent vers la porte. Par la fenêtre, on voit une feuille d'érable qui voltige dans l'air mordoré et va frôler l'épaule d'un voyageur morfondu).

CONNARD — On a quand même un bel automne.

CON — Ouais. Mais avec tout ça, on le voit pas.

## Notes de Lecture

## La culture contre la foule des badauds

par  
Raymond  
GIROUX

Ce que l'État encourage dépérit, ce qu'il protège meurt. Ces propos mordants du pamphlétaire français Paul-Louis Courier, au siècle dernier, soulèvent toujours une tempête. Tout aussi polémique, le littérateur Marc Fumaroli a décliné une véritable tempête par une attaque sauvage contre la présence de l'État dans la culture.

L'État culturel\* dénonce d'un bloc, sans nuances, la politique culturelle de la France. Tout Québécois intéressé par la mise en oeuvre d'une nouvelle politique par le gouvernement de Robert Bourassa reconnaîtra dans le livre de Fumaroli des airs connus de ce côté de l'Atlantique.

Essentiellement, l'auteur dé-

nonce le carcan qu'impose toute intervention étatique à la culture. Sous le couvert d'une certaine démocratisation, il impose un même contenu à la minorité qui par choix personnel aime et utilise certains outils comme les musées, les bibliothèques ou les salles de concert, et à ce qu'il appelle la foule indistincte des badauds.

Les variétés culturelles et l'animation remplacent l'éducation, soutient Fumaroli, dans un vaste détournement idéologique qui gomme la culture et la remplace par les loisirs et le tourisme. Tout le monde fait de l'action culturelle, lance-t-il avec humeur.

Or, « à confondre l'art avec l'économie et la sociologie de l'art, à le noyer dans l'actualité, on s'expose à rendre impossible l'apparition d'un artiste, d'un chef-d'oeuvre. On s'expose à les décourager ».

L'argent public va à la création, à l'art dit vivant. Mais qui décide des goûts du jour ? L'État, par son mécénat, répond Fumaroli. Mais « ce n'est certainement pas le rôle de l'État

démocratique libéral de donner sa caution à la facilité, à la ruse, à l'absurde, et d'y inviter les foules, au lieu de se donner pour ardente obligation de laisser toutes ses chances à l'esprit ».

La chasse au grand public nie la nature même de la culture. « Désormais, il n'est plus de cathédrale, de château célèbre, d'institution patrimoniale, qui

ne se voit repensé, mis au carreau culturel, et sommé en outre, par surcroît, de faire les preuves de sa rentabilité commerciale ».

Le tout se réalise dans un contexte d'invasion audiovisuelle, de casques d'écoute, de diapositives et de vidéos. Le public ne voit plus l'oeuvre, mais le spectacle monté autour de l'oeuvre pour l'attirer en grappes sans cesse croissantes.

Bien sûr, Fumaroli ne pouvait sévir sans provoquer de vives réactions, dont un segment complet du numéro d'été de la revue *Le Débat*\*\*, où ses contradicteurs contestent surtout son appréciation histo-

rique des politiques culturelles françaises.

Le pessimisme ne fait pas nécessairement école, doit-on constater à la lecture de témoignages sur les politiques culturelles britanniques, italiennes et allemandes, dont les auteurs ne partagent pas la conception traditionnelle de la culture telle qu'exprimée par l'auteur français.

À cela Fumaroli réplique que ce n'est pas le marché qu'il faut réformer, mais la politique. Privilégier l'éducation, l'étude, la science, dans les universités, dans les musées, dans la conservation du patrimoine. Or, l'État a renoncé à éduquer. Il préfère abaisser la culture au niveau du shopping et du tourisme. La leçon vaut également au Québec.

\* *Fumaroli, Marc. L'État culturel. Essai sur une religion moderne. Paris, Le Livre de poche, collection Biblio/Essais, 416 pages.*

\*\* *L'État culturel : mythe ou réalité ? dans Le Débat, numéro 70, mai-août 1992, Paris, Gallimard, 224 pages.*

Benoît

# BOUCHARD

## CONTRE

Lucien

# BOUCHARD

### OUI

## Nouvelles garanties pour le Québec

Nous avons examiné au cours des semaines précédentes le partage des pouvoirs et la réforme des institutions de la fédération. Cette semaine, c'est la « clause Canada » qui retient notre attention.

En quoi consiste cette clause ? Eh bien ! c'est avant tout une clause interprétative, son rôle consistera donc à guider les juges lorsqu'ils seront appelés à interpréter telle ou telle disposition de la Constitution.

La « clause Canada » propose l'ajout de deux nouveaux principes d'interprétation à la Constitution ; celui de la société distincte applicable au Québec, et celui de la reconnaissance accordée aux peuples autochtones.

Je ne chercherai pas ici à proposer une interprétation juridique de ces deux dispositions. La plupart des médias d'information nous auront permis au cours des récentes semaines de prendre connaissance d'opinions souvent d'ailleurs contradictoires. J'essaierai par contre, d'expliquer en quelques mots, ce que sont et ce que ne sont pas ces nouvelles dispositions touchant les droits des peuples autochtones et la société distincte.

#### Les droits des peuples autochtones

Les droits qui sont reconnus aux peuples autochtones tiennent essentiellement au droit de promouvoir leurs langues, leurs cultures et leurs traditions et à celui d'exercer leur droit à l'autonomie gouvernementale, c'est-à-dire de se gouverner eux-mêmes.

Reconnaître ces droits aux autochtones, c'est en quelque sorte accepter de leur donner les outils dont ils ont besoin pour rompre la dépendance dans laquelle le système actuel les a maintenus de-

puis plus d'un siècle maintenant avec les résultats que nous connaissons : chômage chronique, pauvreté, alcoolisme, violence et suicide des jeunes.

Le Québécois et les Québécoises, dont les revendications historiques ont toujours visé pour le Québec une plus grande autonomie politique, ne peuvent pas ne pas être d'accord avec une telle approche. Nous ne pouvons pas refuser à la minorité autochtone ce que nous avons toujours jugé nécessaire pour nous-mêmes.

Pourtant, on a du mal à saisir quelle est la véritable position du camp du NON face à cette question ? Est-ce celle que Messieurs Parizeau, Landry et Bouchard nous servent lorsqu'ils se disent favorables, mais en principe seulement, aux droits des peuples autochtones, ou est-ce celle qui est véhiculée dans le texte annoté de l'entente de Charlottetown que le camp du NON distribue à travers le Québec. Un document pitoyable, truffé de demi-vérités et d'interprétations tronquées. En fait, une tentative sournoise de jeter le discrédit sur le bien-fondé de la reconnaissance des droits des autochtones auprès des Québécois et des Québécoises. Il est impératif que les contradictions du camp du NON à ce chapitre fassent l'objet d'une explication.

#### La société distincte

Sur la société distincte, on se rappellera qu'il s'agissait d'une des pièces maîtresses de l'entente du lac Meech, et qu'à toutes fins pratiques, tous s'entendaient au Québec sur sa nécessité et son importance.

Pourtant, depuis le début de la campagne référendaire, les contradictions se multiplient dans le camp du NON, ils n'arrivent plus à se réconcilier avec un principe qu'ils supportaient il y a à peine deux ans.

Les Parizeau, Landry et Bouchard et autres tenants du NON, nous proposent maintenant un discours complètement à l'opposé de celui qu'ils tenaient au moment de Meech. Selon eux, la clause de la société distincte constitue maintenant un recul si important, que le Québec ne pourra plus protéger son caractère distinct, que la loi 101 sera en danger et même l'avenir de la langue française au Québec. Pourtant des spécialistes aussi éminents que les juges Deschênes et De Grandpré, ont démontré que cette interprétation est non seulement abusive, mais absolument sans fondement. De toute façon, la clause « nonobstant » demeure toujours, comme cela a été le cas avec la loi 178, une protection ultime qui pourra toujours être invoquée par le gouvernement du Québec et cela, Monsieur Parizeau le sait très bien.

Ce qu'il faut retenir, c'est qu'en permettant d'interpréter la Constitution, la clause de la société distincte donnera au Québec les garanties dont il a besoin pour protéger les acquis de la loi 101.

Au fur et à mesure qu'ils prennent connaissance des textes de l'entente, les Québécois et les Québécoises constatent qu'ils n'ont rien à craindre de la clause de la société distincte et encore moins de l'entente de Charlottetown en général. La confusion et la peur que les tenants du NON cherchent à créer depuis le début de la campagne référendaire a maintenant de moins en moins d'emprise sur la population.

Les Québécois et les Québécoises savent de plus en plus que les garanties de leur avenir se trouvent dans le camp du OUI.

Benoît Bouchard

### NON

## La société distincte, une coquille vide

L'Histoire retiendra que le texte juridique sur lequel les citoyens doivent se prononcer le 26 octobre prochain a finalement été publié, dans une forme « préliminaire », deux semaines seulement avant le vote. N'eut été de la pression constante du camp du NON, ce texte n'aurait même pas été rendu public avant le 26 octobre. Certains pratiquent la démocratie tardive.

La clause de la société distincte de l'Accord du lac Meech a été remplacée à Charlottetown par une disposition beaucoup plus vaste, la clause Canada. Celle-ci comprend quatre articles. Le premier énumère huit caractéristiques fondamentales du Canada, dont la société distincte, qui doivent être prises en considération par les juges lorsqu'ils interprètent la Constitution. Le deuxième accorde au gouvernement du Québec « le rôle de protéger et de promouvoir la société distincte ». Les deux derniers articles réaffirment que la clause Canada ne porte pas atteinte aux pouvoirs des divers gouvernements fédéral, provinciaux et autochtones.

L'analyse du premier article indique deux différences majeures par rapport à Meech, deux différences qui sont autant de reculs. La société distincte est maintenant définie : elle signifie « notamment une majorité d'expression française, une culture qui est unique et une tradition de droit civil ». Tout au long du débat sur Meech, M. Rémiillard n'a cessé de dire que définir la société distincte, c'était en restreindre la portée. Eh bien ! voilà qui est fait maintenant.

Le mot *notamment* ne doit pas nous tromper : juridiquement, il signifie « et autres choses

du même genre ». L'économie et l'organisation sociale ne sont plus couvertes par la société distincte. Comme si elles n'avaient aucun lien avec le contexte démographique, historique et culturel d'une société donnée. En réalité, la clause Canada reconnaît ces liens mais seulement pour les peuples autochtones : ceux-ci « ont le droit de promouvoir leurs langues, leurs cultures et leurs traditions et de veiller à l'intégrité de leurs sociétés ». Pourquoi cette différence de traitement ?

Il faut également souligner que ce mot *notamment* brille par son absence dans la version anglaise du texte juridique. Les spécialistes en entourloupettes rétorquent que le verbe « *includes* », qui se trouve dans la version anglaise, n'est pas limitatif. Le sens serait donc le même dans les deux langues. Mais comment se fait-il alors que, dans le chapitre sur l'union économique et sociale, le mot *notamment* soit traduit de la manière suivante dans le texte juridique anglais : « *includes, but is not limited to...* »

La société distincte se trouve donc nettement diluée. De plus, elle ne constitue qu'une des huit caractéristiques fondamentales du Canada, dont certaines pourraient la contredire. Par exemple, le principe de l'égalité des provinces et l'attachement (en

anglais, « *commitment* », qui a un sens plus contraignant) « au développement des communautés minoritaires de langues officielles ». Ces deux caractéristiques auraient, en effet, le même poids juridique que celle relative à la société distincte. En cas de conflit entre la promotion de la société distincte et le développement de la minorité anglophone du Québec, quelle règle prévaudra ? Il n'y a aucune garantie à ce sujet. Le rôle conféré au gouvernement du Québec de promouvoir la société distincte, présenté comme une victoire par M. Rémiillard, n'est pas érigé au rang de caractéristique fondamentale.

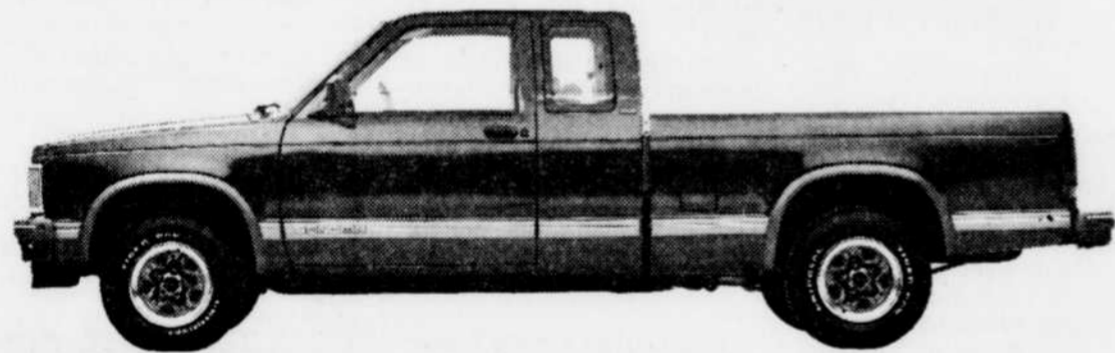
Est-il donc étonnant que plusieurs juristes réputés voient dans l'architecture générale de la clause Canada la neutralisation juridique de la société distincte, et même un recul par rapport à la situation actuelle ? Qu'arriverait-il, par exemple, aux dispositions de la loi 101 relatives à la langue de travail ? Nous ne connaissons pas la portée que la Cour suprême donnera au nouveau texte. Mais, chose certaine, les contestataires de la loi 101 se verraient pourvus d'un argument additionnel.

Pour le reste, il va de soi qu'à l'instar de tous les Québécois, j'accepte sans aucune restriction l'égalité raciale et ethnique de même que l'égalité des sexes et la primauté du droit dans notre régime démocratique. Je retiens également l'idée que les gouvernements autochtones formeraient l'un des trois ordres de gouvernement. Je refuse, cependant, que l'étendue de leurs pouvoirs soit fixée par des juges.

Un problème politique doit trouver sa solution dans une négociation politique. Autrement, il y a abdication des élus.

Lucien Bouchard

# IL RÉSISTE



GMC SONOMA 1993 CABINE ALLONGÉE

- MOTEUR 6 CYLINDRES, 2.8 L À INJECTION ÉLECTRONIQUE
- BOÎTE MANUELLE 5 VITESSES AVEC SURMULTIPLIÉE
- FREINS ANTIBLOCCAGE (ABS) AUX ROUES ARRIÈRE
- RADIOCASSETTE AM-FM STÉRÉO †
- ROUES TYPE « RALLYE » †
- STRAPONTINS (SIÈGES ARRIÈRE) †
- PARE-CHOC ARRIÈRE AVEC MARCHEPIED †
- CHAUFFE-MOTEUR †
- INTÉRIEUR EN TISSU †
- CONSOLE CENTRALE †
- FENÊTRES ARRIÈRE PIVOTANTES †
- GARANTIE GM TOTAL \*\*\* 3 ANS OU 60 000 KM SANS FRANCHISE\*\*\*

MAIS ON N'Y RÉSISTE PAS

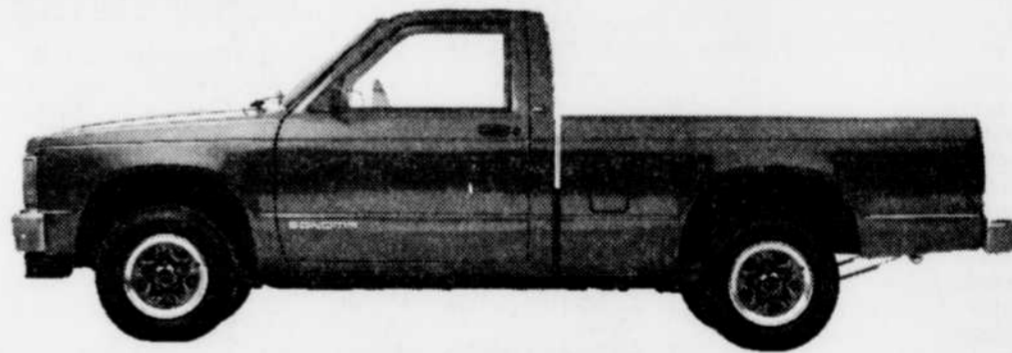
# 11 493 \$\*

CAMION GMC  
VOS CONCESSIONNAIRES  
**PONTIAC**  
**BUICK**  
DE LA RÉGION DE QUÉBEC

GMC Assistance  
ROUTIÈRE

\*Taxes et transport en sus. Tous les rabais GM sont inclus. Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers et applicable aux véhicules neufs 1993 en stock. \*\*L'assistance routière GMC est offerte sur les modèles GMC 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. \*\*\*Selon la première éventualité. † Équipements optionnels inclus pour un temps limité. Détails chez votre concessionnaire GMC. Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC de la région de Québec.

# IL RÉSISTE



GMC SONOMA 1993 CABINE RÉGULIÈRE

- MOTEUR 4 CYLINDRES, 2.5 L À INJECTION ÉLECTRONIQUE
- BOÎTE MANUELLE 5 VITESSES AVEC SURMULTIPLIÉE
- FREINS ANTIBLOCCAGE (ABS) AUX ROUES ARRIÈRE
- SUSPENSION AVANT À ROUES INDÉPENDANTES
- RADIOCASSETTE AM-FM STÉRÉO †
- ROUES TYPE « RALLYE » †
- PARE-CHOC ARRIÈRE AVEC MARCHEPIED †
- CHAUFFE-MOTEUR †
- INTÉRIEUR EN TISSU †
- GARANTIE GM TOTAL \*\*\* 3 ANS OU 60 000 KM SANS FRANCHISE\*\*\*

MAIS ON N'Y RÉSISTE PAS

# 8 493 \$\*

CAMION GMC  
VOS CONCESSIONNAIRES  
**PONTIAC**  
**BUICK**  
DE LA RÉGION DE QUÉBEC

GMC Assistance  
ROUTIÈRE

\*Taxes et transport en sus. Tous les rabais GM sont inclus. Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers et applicable aux véhicules neufs 1993 en stock. \*\*L'assistance routière GMC est offerte sur les modèles GMC 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. \*\*\*Selon la première éventualité. † Équipements optionnels inclus pour un temps limité. Détails chez votre concessionnaire GMC. Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC de la région de Québec.

LE ROCK

# Sven Gali cherche encore sa place au soleil

Avec un premier disque en main, les musiciens de la formation ontarienne Sven Gali, que l'on pourra voir ce soir au bar Solide Rock, ont bon espoir de se tailler une place au soleil. Ils savent que la partie ne sera pas facile mais de récentes ententes avec des pays européens les ont fortement encouragés, explique le chanteur Dave Wanless.

par MICHEL BILODEAU  
collaboration spéciale

Elle est loin l'époque dorée où les Honeymoon Suite, Gowan, Platinum Blonde et autres formations canadiennes pouvaient espérer récolter assez aisément disques d'or et de platine.

Après une période d'euphorie, les multinationales canadiennes ont dû se rendre à l'évidence que l'humeur du public canadien était plutôt instable et que les Américains se faisaient tirer l'oreille.

À tel point que plusieurs d'entre elles ont remis leur implication en question. Mais, depuis quelques temps, certaines maisons ont décidé de reprendre le flambeau et de mettre sous contrat de jeunes formations qui, pour la plupart, privilégient le hard rock. Ainsi en va-t-il notamment de la maison Capitol, qui «pousse» Slik Toxik, et de BMG, qui après Big House, mise beaucoup sur Sven Gali.

Reste à savoir si le public canadien est prêt à suivre.

«Je pense que oui, quoique cela soit plus difficile chez soi. Par exemple, les vedettes canadiennes ne sont jamais considérées des «stars» par les leurs comme les Américains peuvent le faire pour leurs artistes. Néanmoins la situation me paraît plus propice maintenant, même s'il y existe beaucoup de compétition venant de l'étranger. Que ce soit de Seattle, de Los Angeles ou de l'Europe. Ça prend une maison de disques qui croit au groupe, qui soit prête à «pousser», et également de la patience et de la passion de la part du groupe. Et nous avons tout ça», explique le chanteur Dave

Wanless en entrevue.  
**De la patience**

«De la patience...» répète Wanless en se remémorant les cinq dernières années. Une période qui a été marquée par de nombreuses visites à New York et Los Angeles, et qui se sont toutes soldées par des échecs.

Pendant tout ce temps, le groupe écumait inlassablement le réseau des bars ontariens et se taillait une réputation enviable dans ce milieu. Des rumeurs qui vinrent aux oreilles de David Bendeth, vice-président de BMG Canada.

L'entente que Sven Gali a signé avec cette maison allait mettre un peu de baume sur les frustrations des musiciens.

«Nous nous sommes rendus à plusieurs reprises à New York et à Los Angeles dans l'espoir de convaincre une maison de disques... et nous sommes revenus les mains vides. C'est frustrant. Surtout lorsque tu sais que des groupes de ton calibre sont régulièrement mis sous contrat à Los Angeles. Ils en engagent 50 dans l'espoir qu'un perce sur le lot. Ils ne se montraient pas intéressés à travailler avec un groupe canadien», fulmine Wanless.

Néanmoins la persévérance du groupe a porté fruit. Conséquence de cette entente, son premier disque sera distribué au début de l'année prochaine dans plusieurs pays européens, dont l'Allemagne.

Nos voisins du Sud manquent toujours à leur tableau de chasse mais Wanless demeure confiant. «BMG Canada a quelque chose à prouver à la 'maison-mère' et je pense que les récentes ententes

conclues en Europe et en Australie vont jouer en notre faveur», estime le chanteur.

**Chantal Blanchet à Québec-Plus**

Lors de l'émission «Québec-Plus», MusiquePlus présente aujourd'hui à 14 h et à 22 h un reportage sur Chantal Blanchet, gagnante de la catégorie auteur, compositeur, interprète du Festival de Granby 92.

**Pro-Scène 92**

La date d'inscription du concours «Pro-scène» du bar d'Auteuil a été fixée au 20 octobre. Les formations intéressées à participer à cette compétition doivent faire parvenir un dossier de presse complet, ainsi qu'une maquette d'au moins quatre pièces à l'adresse suivante: Bar-Spectacle d'Auteuil, 35, rue d'Auteuil, Québec, G1R 4B9.

Les 16 formations sélectionnées devront être en mesure de présenter un spectacle d'une heure composé à 70% de matériel original. Les gagnants de la finale recevront 3000 \$ en temps de studio chez Studio Séquence et 2000 \$ en argent.

Le deuxième prix consiste en une bourse de 1500 \$ et le troisième en un bon d'achat du même montant chez Musique Richard Gendreau.



Pour ce concert anniversaire, Bob Dylan, entouré ici de Roger McGuinn et Tom Petty, a opté pour trois titres folkchantés dans un silence presque gêné.

## Concert-anniversaire Bob Dylan La foule hostile expulse Sinead O'Connor de la scène du Garden

NEW YORK (d'après AFP) — Neil Young, George Harrison, Eric Clapton et

Tom Petty sont allés avec leurs guitares «cogner à la porte du paradis» de Bob Dylan vendredi soir au Madison Square Garden de New York pour un concert-anniversaire des années 60-70.

La véritable vedette fut cependant Neil Young, en chemise à carreaux, qui a fait hurler sa guitare sur «All Along the Watchtower».

Le rock, le folk et le country music — tous les succès de Dylan — ont rythmé la soirée, organisée par la maison de disques de celui qui fut l'un des grands inspirateurs de la culture occidentale des années 60-70.

«Like a Rolling Stone», chantée par un John Mellencamp musclé, a lancé le spectacle qui a duré trois heures et demi.

Lou Reed et Ron Wood, le guitariste des Rolling Stones, étaient là aussi pour emporter la salle. Tracy Chapman avec «The Times They are A-Changin'» et Richie Havens «Just Like a Woman» ont préféré faire appel à la nostalgie d'un public dominé par les 30-40 ans.

Le guitariste Johnny Winter s'est envolé d'emblée sur un solo. Comparés à Young et Winter, Clapton et Harrison, le guitariste des Beatles, sont apparus très sages.

Dylan, guitare sèche et harmonica, a fait son entrée sur scène dans la dernière demie-heure. Il a opté pour trois titres folk, dont «It's Alright, Ma», chantés de sa voix nasillard et cassée, dans un silence presque gêné.

Tom Petty et ses Heartbreakers, accompagnés par Roger McGuinn, ont fêté, en chœur avec le public, «Mr Tambourine Man». Johnny Cash, les cheveux grisonnants, a symbolisé le country. Les survivants du «Band» ont été acclamés.

La chanteuse Sinead O'Connor, a, elle, quitté la scène en pleurant dans les bras de Kris Kristofferson, après avoir été longuement huée et sifflée, pour avoir déchiré il y a quelques jours une photo du pape à la télévision.

Elle devait chanter la chanson de Bob Dylan «I Believe in You» vendredi soir, mais a préféré chanter la chanson de Bob Marley «War» devant la foule du Madison Square Garden qui la huait. Elle avait chanté cette chanson de contestation lors de l'émission «Saturday Night Live» le 3 octobre, quand elle a déchiré le portrait de Jean-Paul II.

O'Connor est revenue à la fin pour frapper elle aussi à la «porte du paradis» (Knock, Knock, Knockin' On Heaven's Door). Les slogans qu'elle a lancés contre la société raciale et de classes pendant le concert sont apparus déplacés, aux yeux du public.

Stevie Wonder a demandé à la foule de voter le 3 novembre pour le candidat qui saura «unir» les États-Unis, qui saura «ouvrir son cœur». Il n'y avait pas beaucoup de partisans de George Bush dans la salle. On y faisait le 30e anniversaire de la sortie du premier album de Dylan, et Stevie lui a chanté «Blowin' in the Wind».

LE PALMARÈS



Ce palmarès reflète la position des disques compacts et cassettes les plus vendus chez Musique D'Auteuil, rue St-Jean, à Québec et des magasins HMV de Place Fleur de Lys, de Place Laurier et des Galeries Chagnon, à Lévis. Le chiffre entre parenthèses indique la position occupée à la parution précédente.

FRANCOPHONE

- 1 (1) Miel et venin  
Marie Carmen
- 2 (2) Tue-moi  
Dan Bigras
- 3 (8) Et tu chanteras  
Sylvie Tremblay
- 4 (3) Les derniers humains  
Richard Desjardins
- 5 (5) Bleu Blanc Blues  
Jean-Pierre Ferland
- 6 (-) Europe  
Tour  
Roch  
Voisine
- 7 (6) Les insomniques s'amuse  
Daniel Bélanger
- 8 (10) À contre-jour  
Julie Masse
- 9 (4) Les grandes chansons  
Jean Ferrat
- 10 (-) 2-4-6  
Offenbach



Roch Voisine

ANGLOPHONE

- 1 (1) US  
Peter Gabriel
- 2 (5) Danse Mix 92  
Artistes variés
- 3 (2) Greatest Hits  
Queen
- 4 (10) Unplugged  
Eric Clapton
- 5 (-) Automatic for The People  
R.E.M.
- 6 (4) The Madman's Return  
Snap
- 7 (3) Amused to Death  
Roger Waters
- 8 (6) Am I Not Your Girl?  
Sinead O'Connor
- 9 (9) 99.9 F  
Suzanne Vega
- 10 (-) A Little Light  
Music  
Jethro  
Tull



Sinead O'Connor

### Mises en nomination 1992

**Interprète féminine de l'année**

- Joe Bocan
- Marie Carmen
- Céline Dion
- Joane Labelle
- Marjo
- Marie Philippe
- Ginette Reno

**Auteur ou compositeur de l'année**

- Joe Bocan
- Pierre Flynn
- Jean-Pierre Isaac
- Christian Mistral
- Richard Séguin

**Découverte de l'année**

- Daniel Bélanger
- Bourbon Gauthier
- Kathleen
- Joane Labelle
- Nicolas

**Groupe de l'année**

- Les B.B.
- La Bottine Souriante
- Hart Rouge
- Paparazzi
- Vilain Pingouin

**Vidéo-clip de l'année**

- 1990 — Jean Leloup et la Sale Affaire, réalisé par James Di Salvio
- L'aigle noir — Marie Carmen, réalisé par Pierre Blackburn
- Maude — Joe Bocan, réalisé par Joe Bocan
- Opium — Daniel Bélanger, réalisé par Lyne Charlebois
- Ya des matins — Marjo, réalisé par Lyne Charlebois

**Artiste québécois s'étant le plus illustré hors-Québec**

- Luc de Larochellière
- Céline Dion
- Carole Laure
- Jean Leloup

**Artiste québécois s'étant le plus illustré dans une autre langue que le français**

- Roch Voisine
- Bootsauce
- Céline Dion
- Carole Laure
- Aldo Nova
- Roch Voisine

**Artiste de la francophonie s'étant le plus illustré au Québec**

- Alain Bashung
- Patrick Bruel
- Francis Gabriel
- Lara Fabian
- Liane Foly

**G A L A**

**ADISQ**

**Interprète masculin de l'année**

- Dan Bigras
- Luc de Larochellière
- Pierre Flynn
- Jean Leloup
- Michel Rivard
- Richard Séguin
- Roch Voisine

**Album de l'année — Rock**

- Prophétie — 6 A.M.
- Tue-moi — Dan Bigras
- Cocoman — Capitaine Nô
- Wéké — Madame
- Deux — Nicolas

**Album de l'année — Pop/Rock**

- Snob — Les B.B.
- Miel et venin — Marie Carmen
- Dion chante Plamondon — Céline Dion
- Le goût de l'eau... et autres chansons naïves — Michel Rivard
- Aux portes du matin — Richard Séguin

**Album de l'année — Folk/Folklore**

- Fête aux pays de l'étable — Artistes variés
- Jusqu'aux p'tites heures — La Bottine Souriante
- Chants du pays vol. 2 — Jean Collard
- Hommage à Mme Bolduc — Marie Lord
- Les Maringouins chantent La Bolduc — Les Maringouins

**Album de l'année — Country / Western**

- Avec vous tous... pour le temps des fêtes — La Famille Deraïche
- J'ai rien pour me plaindre — Bourbon Gauthier
- Croire au bonheur — Georges Hamel
- Authentique — Renée Martel
- Tard le soir sur la route — Gildor Roy

**Album de l'année — Jazz**

- Basse contre basse — Alain Caron et Michel Donato
- Michel Cusson & The Wild Unit — Michel Cusson & The Wild Unit
- Vision — Lorraine Desmarais
- A Class Act — Oliver Jones
- Crépuscule — Sylvain Gagnon Quartet

**Album de l'année — Populaire**

- À cause de lui — Pier Béland
- Bleu blanc blues — Jean-Pierre Ferland
- De bouche à oreille — Louise Forestier
- L'essentiel — Ginette Reno
- Les enchainés — Carl William

**Album de l'année — Instrumental**

- L'automne sauvage — Michel Cusson
- Les jardins intérieurs — François Domperre
- Being at Home with Claude — Richard Grégoire
- Fragile — Claude Reid

**Chanson populaire de l'année**

- À toi — Laurence Jalbert
- Aux portes du matin — Richard Séguin
- Donne-moi ma chance — Les B.B.
- La lune d'automne — Michel Rivard
- Lettre à un cowboy — Mitsou
- Ma génération — Luc de Larochellière
- Maude — Joe Bocan
- Prends bien garde — Julie Masse
- Prends ma main — Joane Labelle
- Ya des matins — Marjo

**Album de l'année — Meilleur vendeur**

- Snob — Les B.B.
- Dion chante Plamondon — Céline Dion
- Julie Masse — Julie Masse
- L'album du peuple — François Pélusse
- Aux portes du matin — Richard Séguin

**Interprète masculin de l'année**

- Dan Bigras
- Luc de Larochellière
- Pierre Flynn
- Jean Leloup
- Michel Rivard
- Richard Séguin
- Roch Voisine

**Album de l'année — Rock**

- Prophétie — 6 A.M.
- Tue-moi — Dan Bigras
- Cocoman — Capitaine Nô
- Wéké — Madame
- Deux — Nicolas

**Album de l'année — Pop/Rock**

- Snob — Les B.B.
- Miel et venin — Marie Carmen
- Dion chante Plamondon — Céline Dion
- Le goût de l'eau... et autres chansons naïves — Michel Rivard
- Aux portes du matin — Richard Séguin

**Album de l'année — Folk/Folklore**

- Fête aux pays de l'étable — Artistes variés
- Jusqu'aux p'tites heures — La Bottine Souriante
- Chants du pays vol. 2 — Jean Collard
- Hommage à Mme Bolduc — Marie Lord
- Les Maringouins chantent La Bolduc — Les Maringouins

**Album de l'année — Country / Western**

- Avec vous tous... pour le temps des fêtes — La Famille Deraïche
- J'ai rien pour me plaindre — Bourbon Gauthier
- Croire au bonheur — Georges Hamel
- Authentique — Renée Martel
- Tard le soir sur la route — Gildor Roy

**Album de l'année — Jazz**

- Basse contre basse — Alain Caron et Michel Donato
- Michel Cusson & The Wild Unit — Michel Cusson & The Wild Unit
- Vision — Lorraine Desmarais
- A Class Act — Oliver Jones
- Crépuscule — Sylvain Gagnon Quartet

**Album de l'année — Populaire**

- À cause de lui — Pier Béland
- Bleu blanc blues — Jean-Pierre Ferland
- De bouche à oreille — Louise Forestier
- L'essentiel — Ginette Reno
- Les enchainés — Carl William

**Album de l'année — Instrumental**

- L'automne sauvage — Michel Cusson
- Les jardins intérieurs — François Domperre
- Being at Home with Claude — Richard Grégoire
- Fragile — Claude Reid

**GUIDE CINÉMA CINÉPLEX ODÉON**

AVIS SPÉCIAL AUX 14-20 ANS: **TARIF-JEUNESSE 6.00\$**

EN TOUT TEMPS. À L'EXCEPTION DES MARDIS A 4.25\$ ET DES MATINÉES À 5.00\$

INFO-HORAIRE: CINÉMA ST-GEORGES 228-7540, CINÉMA ALOUETTE 337-2465

**DU 16 AU 22 OCTOBRE 1992**

**PLACE CHAREST**  
2300 ch. Ste-Foy, Ste-Foy 528-2745

LE DERNIER DES MOHICANS (13+) Dolby  
13:30 - 16:00 - 19:00 - 21:30

BASIC INSTINCT (v. française) (18+)  
16:10 - 21:15

CONFESSIONS D'UN BARJOU (G)  
13:00 - 19:25

NETCHAIÉV EST DE RETOUR (G)  
13:45 - 16:30 - 19:10 - 21:45

JEUNE FEMME CHERCHE COLOCATAIRE (16+)  
13:15 - 16:00 - 19:15 - 21:40

CANDYMAN (v. o. anglaise) (16+)  
12:30 - 14:30 - 16:40 - 19:35 - 21:50

LE CÔTÉ OBSCUR DU CŒUR (13+)  
(v. o. avec sous-titres français)  
12:35 - 15:30 - 19:00 - 21:30

CUIRASSÉ EN PÉRIL (16+)  
13:15 - 16:20 - 19:15 - 21:40

CÉLIBATAIRES (G)  
13:30 - 15:50 - 19:05 - 21:20

**LE CLAP**  
2300 ch. Ste-Foy, Ste-Foy 528-2745

LE VOLEUR D'ENFANTS (G)  
12:30 - 16:45 - 21:00

BETTY (13+)  
Ven. sam. 12:45 - 17:15  
Lun. mar. 15:00 - 19:30  
Mer. jeu. 19:30

**CINÉMA LIDO**  
Promenades Lévis-Lauzon 837-0234

CUIRASSÉ EN PÉRIL (16+)  
Sam. dim. lun. 13:00 - 19:00 - 21:10  
Mar. mer. jeu. 19:00 - 21:10

JEU DE PUISSANCE (G)  
Sam. dim. lun. 13:00 - 19:00 - 21:10  
Mar. mer. jeu. 19:00 - 21:10

CAPITAINE RON (G)  
Sam. dim. lun. 13:00 - 19:00  
Mar. mer. jeu. 19:00

LE DERNIER DES MOHICANS (13+)  
Tous les jours 21:10

1492 - LA CONQUÊTE DU PARADIS  
Sam. dim. 12:30 - 18:30 - 21:15  
Lun. à jeu. 19:30

CIMETIÈRE VIVANT (16+)  
Sam. dim. lun. 13:00 - 19:00 - 21:10  
Mar. mer. jeu. 19:00 - 21:10

**CINÉMA DE PARIS**  
Place D'Youville 694-0891

**99¢ 1.49\$ 2.49\$**

99¢ CENTRE MÉRIDIEN ARTISTES ET ENFANTS - TAXES EN PLUS

METTES DU SOLEIL  
DANS VOTRE QUOTIDIEN  
**LE SOLEIL**  
IL BRÛLE POUR TOUT LE MONDE!

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:  
**76274691**  
Sinon, composez sans frais, le  
**1-800-563-8688**

Plus de  
**3 500 points**  
offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

**CLUB Multi points**

**FAMOUS PLAYERS**

**GALERIES DE 628-2455**  
**LA CAPITALE** 5401 Boul. des Galeries

CAPITAINE RON (G) Dolby  
12:45-2:50-5:00-7:10-9:20

1492 (13+) (V.F.) Dolby  
12:15-3:10-6:10-9:10

JEU DE PUISSANCE (G) Dolby  
12:35-2:45-4:55-7:05-9:15

LA BELLE ET LA BÊTE (G)  
1:00-3:00-5:00

UN CŒUR EN HIVER (G)  
7:05-9:15 merc 9:15

DES SOURIS ET DES HOMMES (G) Dolby  
12:25-2:40-4:55-7:15-9:35

ROCK'N'NONNE (G) Dolby  
12:50-2:55-5:05-7:20-9:30

**STE-FOY 656-0592**  
2500 Boul. Laurier & ★

1492 (13+) (V.F.) Dolby  
2:00-5:00-8:00

UNDER SIEGE (16+)  
1:30-3:45-6:55-9:05

MUTRONICS (V.F.) (13+)  
1:15-3:15-5:15-7:15-9:15

**PLACE QUÉBEC 525-4524**  
5 Place Québec

U2 RATTLE & HUM (G)  
6:45-9:15

PINK FLOYD THE WALL (13+)  
6:00-9:00

★ DOLBY DIGITAL